Huitième année. — N° 311 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 21 MARS 1914

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

SOMMAIRE

Le Crime d'une femme, JANE MISME.
Notes d'actualité : Variations sur la Perruque, ODETTE BUSSARD.
Les Disparus : M. Gaston Calmette, J. M.
Pour le Suffrage municipal des Femmes : Le Meeting du 13 Mars.
Réunions de la Huitaine.
Glanes d'histoire, LÉA BÉRARD.
Bulletin de l'Etranger.
Tribune d'Anti-alcoolisme.
Le Mouvement féministe.
Chronique des Œuvres et Institutions.
On nous écrit.
Les Livres, JANE MISME.
Le Théâtre.
La Presse et les Femmes.
Expositions ouvertes.
Feuilleton : La Princesse et le Porcher, JACQUES TERNI.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi après-midi.

Le crime d'une femme

La femme d'un ministre vient de tirer cinq coups de revolver sur un journaliste qui menait campagne contre son mari. Le journaliste est mort et le ministre est à terre. Deux hommes en pleine force, dans tout l'éclat de leur carrière, sont brisés par un geste que j'ose dire, surtout stupide. Mme Caillaux, assure-t-elle, n'a pas voulu tuer M. Calmette mais seulement le « corriger » pour prévenir la publication de lettres intimes de son mari. On sait que *Le Figaro* a inséré récemment une lettre de cet ordre qui tendait à dénoncer quelque duplicité dans la politique du ministre des finances relative à l'impôt sur le revenu. Depuis plusieurs mois que durait la campagne du *Figaro*, M. Caillaux n'en semblait guère atteint et ce dernier coup n'avait point, jusqu'ici, porté plus que les autres. Au banquet de la *Ligue de l'enseignement*, le soir même du jour où la lettre avait paru, M. Caillaux, avec une remarquable insouciance, enfumait deux dames aux cheveux gris que leur éventail, discrètement relevé, abritait mal du copieux cigare ministériel.

Tandis qu'ainsi l'homme soutient crânement la lutte, et que l'une après l'autre les flèches s'émoussent autour de lui, le voici soudain écrasé par le conjugal pavé de l'ours. Supprimer l'accusateur c'était afficher la crainte des pires révélations. De plus, dès la première minute la colère de certains amis du mort devait tourner contre le ministre la responsabilité de l'attentat. Sous la lourde solidarité du scandale M. Caillaux a donné sa démission, et, de longtemps peut-être, il ne se relèvera d'un pareil choc. On ne saurait féliciter Mme Caillaux de l'habileté de son dévouement d'épouse. Et l'on ne peut trop réprouver la violence lâche de sa riposte à un adversaire qui combattait ouvertement et qui l'accueillait avec confiance parce qu'elle était femme.

Mais la condamnerons-nous sans circonstances atténuantes?

Je n'en veux chercher ni dans l'attaque même, qu'elle fût ou non légitime, ni dans l'exaltation d'une tendresse alarmée : on n'a jamais le droit de se défendre qu'à armes égales; et l'amour qui tue ne paraît aussi peu défendable que la colère qui le vin meurtriers. Pourtant je n'accablerai point une femme que j'ai connue douce et charmante et qui s'est imaginé faire son devoir. Elle a son excuse. Elle est dans la mentalité que l'éducation impose encore à la plupart des femmes de sa condition. On ne manquera pas de dire que cette intervention armée dans une querelle de mots, cet élan impulsif pour couper court à la discussion, cela est bien féminin et que c'est ce qu'il faut attendre des femmes si elles réussissent à s'introduire dans la politique.

En réalité ce crime plaide tout le contraire : Mme Caillaux n'est à aucun degré une féministe. C'est, dans toute la force du terme, la femme traditionnelle seulement femme » dont l'esprit est [illegible] exempt de préoccupation intellectuelle et sociale. C'est la belle ignorante créature que les grands [illegible] ailleurs apprécient comme la compagne idéale auprès de qui se reposer de leurs soucis. Son geste, qu'on y prenne garde, est le geste traditionnel féminin en temps de crise. C'est celui des héroïnes classiques, de Judith, de Charlotte Corday, de la femme qui, à l'écart et dans l'inaction, ne comprend rien à la bataille, s'énerve, s'affole et, soudain, assassine. Les autres voulaient sauver leur pays; celle-ci a voulu sauver son mari. Il lui eût suffi de la moindre intelligence de la vie politique pour savoir qu'elle allait le perdre peut-être irrémédiablement. L'acte qu'elle a commis est issu de la vieille conception du rôle féminin dont elle et tant d'autres furent sujettes.

En douant la femme de toute la science de la vie, le nouvel idéal entend l'armer de raison et de calme courage contre toutes les surprises et contre l'injustice même.

Nous l'avons naguère démontré par les faits, à M. Caillaux précisément, lorsque, au nom de la raison d'Etat, malgré l'équité et l'humanité, il voulut exclure certaines femmes, employées dans l'Administration des finances, de situations longuement acquises, les déposséder de leur gagne-pain. Parmi les intéressées, ni dans tout le féminisme qui les soutenait, ni sous la plume d'une championne de cette cause que, lui, tout puissant, ne craignit point de maltraiter, elle chétive, à la tribune de la Chambre, aucun mot d'injure ne passa. On le raisonna, on l'objurgua activement, tenacement., et si fort qu'il fût, si décidé à ne pas céder, on finit par lui arracher, grâce à l'appui de M. Théodore Reinach, d'importantes concessions. Nulle n'a songé à lui garder rancune des coups qu'elle avait pu recevoir.

Mais combien de temps faudra-t-il encore pour que chacun comprenne que seules une éducation, une situation d'égales pourront faire de toutes les femmes des compagnes de l'homme qui soient ses alliées conscientes et non plus ses inconscientes ennemies?

Jane Misme.

NOTES D'ACTUALITÉ

Variations sur la Perruque. — Est il trop tard pour parler de la dame à la perruque verte, qui, à l'Opéra-Comique, l'autre soir, déchaîna une si vertueuse tempête ? Mais appartient-elle vraiment à l'actualité et n'a t-elle point, plutôt, valeur et fonction de symbole ? La chose se peut discuter. « Tout n'est qu'apparence » dit le médecin du « Mariage forcé »... Ne s'est-il point trouvé un auteur pour composer fort galamment un petit livre, que j'ai vu jadis dans la bibliothèque de mon père, et dans lequel il affirmait continûment pendant deux ou trois cents pages que Napoléon n'avait jamais existé »? L'existence réelle de la dame au chef vert importe peu : c'est, ici, la morale seule de l'histoire qu'il faut retenir.

Il est donc patent et avéré qu'en notre doux pays de France, à cette aurore du vingtième siècle, une seule liberté inoffensive est refusée au citoyen : celle de l'aspect ? On se souvient de la guerre déclarée, voici quelques années, à la jupe-culotte. Les infortunées qui avaient lancé cette mode furent huées, poursuivies, bouspillées même. Puis, ce fut la jupe fendue ; enfin les cheveux de couleurs inusitées personnifient en ce moment l'horreur du public pour toute innovation.

Car, c'est ici que le bât le blesse. Il se préoccupe peu de l'esthétique ou de la raison — n'est-il point toujours prêt à adopter bien d'autres excentricités, de toilette, ou de spectacle ou de mœurs? — Mais il se refuse à accorder à une unité humaine le droit de présenter un aspect encore inédit. Soyez persuadés que si cent dames, ou seulement vingt avaient arboré, l'autre jour, des perruques multicolores dans la salle, la manifestation n'aurait pas eu lieu, ou se serait bornée à peu de chose, puisqu'il n'y aurait eu aucune raison pour expulser un nombre aussi considérable de spectatrices, plutôt que les perturbateurs. Mais une femme, c'était si commode !

« A ces mots, on cria haro... »

Il serait intéressant de rechercher à quel mobile obéit en ce cas la foule, si c'est à une obscure jalousie de l'être qui se différencie d'elle en un de ses aspects essentiels, ou s'il ne s'agit que de la ruée imbécile des moutons de Panurge suivant un « meneur ».

Ce n'est point qu'en soi-même le cas soit passionnant. J'ai énuméré tout à l'heure trois des plus malheureux ukases de la Mode, et l'on ne devrait avoir qu'à féliciter les personnalités assez fortes pour oser résister à d'aussi tyranniques lois. Mais *résister* pour son compte ne signifie pas *opprimer* autrui ! Ne point porter « perruque blan an-an an-che » ou verte, ô bonnes gens de l'Opéra-Comique qui vous croyez bien malins dans votre ostracisme, vous en êtes les maîtres, mais obliger les autres (ou l'autre) à porter des cheveux blonds, noirs, châtains ou gris, cela dépasse absolument vos droits !

Quand donc, quand donc cette règle d'or si simple et si belle sera-t-elle devenue la loi individuelle : « La liberté de chacun *finit* ou *commence* la liberté d'autrui » ?

Odette Bussard.

LES DISPARUS

M. GASTON CALMETTE

La Presse entière rend à M. Gaston Calmette si tragiquement frappé, un hommage de sympathie. Et ici, tout particulièrement, une femme à qui pour ses débuts dans le journalisme il ouvrit le *Figaro*, un journal féminin, une œuvre féminine dont il protégea la création et qui l'a toujours trouvé d'une parfaite bienveillance, le féminisme même à qui si souvent le *Figaro* fut favorable, doivent un souvenir affligé et une sorte d'amende honorable à celui qu'une femme vient d'assassiner. Nos amis de la première heure se rappellent sans doute que le directeur du *Figaro* avait voulu assister à l'ouverture de notre cercle et faire une belle place dans son journal à ce début d'une œuvre féministe, lorsque le féminisme était encore fort mal porté. Nulle feuille ne s'ouvrit plus tôt et plus largement que le *Figaro*, sous l'inspiration d'abord, sous la direction, ensuite, de M. Calmette aux collaborations féminines. Et pour ne donner qu'un exemple, les féministes se rappellent y avoir lu les beaux articles de Mme Witt-Schlumberger sur les grands congrès internationaux de l'U. F. S. F.

Sans nous ériger en juges de l'esprit de la campagne entreprise contre M. Caillaux par notre éminent confrère, et même désapprouvant en principe ces sortes de guerres acharnées, d'où qu'elles viennent, contre une personnalité quelle qu'elle soit, et les procédés auxquels fatalement elles entraînent, nous sentons et témoignons une profonde horreur pour la violence qui conclut celle-ci et de vifs regrets envers celui qui en fut victime.

J. M.

POUR LE SUFFRAGE MUNICIPAL DES FEMMES

Le Meeting du 13 Mars

C'est avec une satisfaction profonde que nous voyons le « Conseil National des Femmes françaises » donner au mouvement suffragiste l'appoint de sa haute autorité morale. Le meeting organisé par la section du suffrage, — présidente : Mlle Marie Bonnevial ; vice-présidente : Mme Maria Vérone, — avec le concours de service de presse de l' « Union française pour le Suffrage des femmes », restera comme un moment essentiel dans l'évolution de notre campagne.

Les journaux firent aux appels du C. N. F. F. l'accueil le plus empressé.

« On sait, disait la circulaire aux rédacteurs en chef que le « Conseil national des Femmes françaises » fédère la plupart de nos associations féminines et féministes (100.000 adhérentes), y compris la « Ligue Française pour le droit des Femmes » organisatrice des toutes récentes demandes d'inscription de noms féminins sur les listes électorales des mairies parisiennes, — les 80 groupes de l'Union française pour le Suffrage des Femmes », dont les démarches ont obtenu 38 vœux suffragistes de Conseils municipaux et généraux (Conseil municipal de Paris, Conseil général de la Seine, etc...), — la « Fédération féministe universitaire », par la voix de laquelle des milliers d'institutrices réclament l'égalité de traitement avec les instituteurs, et qui, l'an dernier, a enregistré la moitié du succès...

« Il appartenait au « Conseil National des Femmes » de prouver au Parlement, par une manifestation aussi précise que résolument pacifique, que l'opinion est favorable aux *suffragistes* (il importe de de pas les confondre avec les *suffragettes*, à peu près inexistantes en France) et n'admettrait pas un nouveau retard du débat nécessaire. »

***

Dès huit heures et demie, la vaste salle des Sociétés savantes est comble. Nous avons évalué modestement à 1.800 le nombre des auditeurs, préférant être en deçà de la vérité. Et nous n'avons pas compté les nombreuses personnes qui durent s'en retourner faute de place. La moitié de l'assistance est debout et déborde dans les vestibules. Les coulisses, l'estrade sont envahies, au désespoir et à la joie des organisatrices... L'ensemble de cette foule à la fois grouillante et élégante présente un aspect des plus pittoresques.

Les lectrices et lecteurs de *La Française* sont trop familiers avec les arguments en faveur du suffrage féminin pour que nous reprenions ici les démonstrations des oratrices et des orateurs. A la netteté de leur thèse, à leur vaillance de militants, à leur éloquence vont les applaudissements, fréquents, prolongés. On ne compte qu'un interrupteur, — un antiparlementaire dont les interventions malencontreuses sont un élément de variété appréciable, et ne font que redoubler la bonne humeur générale.

***

La présidence d'honneur avait été confiée à M. Charles Richet, de l'Institut, lauréat du prix Nobel pour la science, dont la belle lettre est lue par la présidente du meeting, Mlle Bonnevial.

« Il faut, écrivait l'éminent professeur, que les femmes mettent toute leur énergie à lutter contre les misères de notre civilisation corrompue.

« Si l'on écoutait celles d'entre elles qui sont vaillantes et généreuses, c'est-à-dire presque toutes, il n'y aurait plus ni la guerre, ni l'alcoolisme, ces deux abominables pestes qui nous désolent.

« Et pourquoi n'auraient-elles pas le droit de dire ce qu'elles pensent, et de contribuer par leur vote à la civilisation régénérée? »

Mlle Bonnevial insiste sur ce fait que les idées de progrès par la science, d'ordre social par la paix, de liberté par le féminisme qui reconnaît son droit à une moitié trop longtemps oubliée de l'humanité, sont solidaires.

La tâche de réfuter les quelques objections que les antiféministes et certains démocrates aux professions de foi incomplètement républicaines opposent encore au droit de cité pour les Françaises du XX^e^ siècle, était réservée à la Secrétaire générale de l'Union française pour le Suffrage des Femmes ». Mme Cécile Léon-Brunschvicg a souvent entendu et réduit à néant ces sophismes au cours des tournées d'organisation suffragiste qu'elle fait à travers la France entière : dans ces conditions, elle ne pouvait, vendredi, que rendre définitive sa démonstration.

S'il est un nom représentatif de l'idée de paix, c'est bien celui de M. d'Estournelles de Constant. Au cours des longs séjours qu'il fit à l'étranger, la conviction lui vint que la paix ne sera stable que lorsque les femmes seront à même de jouer dans toutes les patries le rôle bienfaisant qu'elles ont dans les familles.

Mme Jules Siegfried, présidente du Conseil national, lauréate de l'Institut de France pour l'ensemble de ses œuvres philanthropiques, réclame justice pour les femmes qui peinent, qui souffrent et qui pleurent. « Ces femmes, dit-elle, attendent avec confiance le jour où l'homme les appellera à travailler avec lui à rendre l'humanité meilleure. »

Mme Avril de Sainte-Croix, secrétaire générale du Conseil national, montre les conséquences nécessaires de l'accession des Françaises aux fonctions civiques. Un esclavage abominable comme celui qui s'appelle réglementation de la prostitution, disparaîtra devant l'indignation des électrices.

M. Marcel Cachin, qui représente à l'Hôtel de Ville de Paris le quartier populaire de la Goutte d'Or, fit récemment à Christiania un voyage d'études. Il y interrogea ses collègues, les trois conseillères municipales de la capitale norvégienne ; il constata *de visu* les bienfaits dont leur activité au sein d'une assemblée importante a permis de doter la ville : l'hygiène n'y est plus un vain mot, et les écoles sont des merveilles. Disons que Mme de Sainte Croix a immédiatement obtenu de M. Cachin, que celui-ci expose au tout prochain meeting pour l'hygiène sociale dont le Conseil national a pris également l'initiative, les résultats convaincants de *l'expérience* norvégienne en matière de compétences municipales féminines.

Les lais, faites par les hommes seuls, mais pour les femmes comme pour les hommes; protègent-elles vraiment, comme elles en ont quelquefois l'intention ou le prétexte, l'épouse, la mère, la travailleuse? En avocate qui sait et la loi et la façon dont on l'applique ou dont on la néglige, Me Maria Vérone, Secrétaire générale de la « Ligue Française pour le Suffrage des Femmes » pose la question ; et elle démontre que l'ouvrière, l'institutrice, la ménagère, la gardienne du foyer a plus que jamais besoin de protéger elle-même la famille et l'enfant.

A ce moment M. Ferdinand Buisson arrive. Et Mme Vérone lui demande avec insistance : « La proposition de loi Dussaussoy attend depuis des années; on nous a déjà dit : Ce sera pour la prochaine législature. Jusques à quand sera-ce encore *pour la prochaine législature*?

M. Ferdinand Buisson répond. S'il ne tenait qu'à lui, le suffrage municipal des femmes serait déjà chose faite. Il faut que l'opinion agisse sur le Parlement avec une force telle que l'on ne puisse encore ajourner une réforme dont le pays a besoin plus encore que la femme elle-même. Une manifestation comme celle ci est d'ailleurs un des plus sûrs moyens de hâter le triomphe inévitable.

***

Lecture est donnée par la présidente, d'un projet d'ordre du jour proposé par le Secrétariat général du Conseil National, et qui est adopté à l'unanimité, au milieu d'un vif enthousiasme. En voici le texte très significatif :

ORDRE DU JOUR :

« Les 1.800 personnes réunies, le 13 mars 1914, dans la grande salle des Sociétés savantes, en un meeting organisé par le « Conseil National des Femmes Françaises », sous la présidence de Mlle Bonnevial,

« Après avoir entendu Mmes Jules Siegfried, Avril de Sainte-Croix, Léon-Brunschvicg, Maria Vérone,

M. le sénateur d'Estournelles de Constant,

M. le député Ferdinand Buisson,

M. le conseiller municipal Marcel Cachin,

« *Prennent acte de ce que, dans sa séance du 3 février dernier, la Chambre des Députés a inscrit à son ordre du jour la proposition de loi Dussaussoy*, rapportée au nom de la Commission du Suffrage Universel, par M. Ferdinand Buisson, et tendant à accorder aux femmes l'*électorat et l'éligibilité aux conseils municipaux, d'arrondissement et généraux*, première étape vers l'égalité politique complète des deux sexes ;

« Remercient les 41 Conseils municipaux, d'arrondissement et généraux qui ont, par des vœux récents, réclamé une prompte discussion de la loi Dussaussoy Buisson ;

« *Demandent, avec la plus vive instance à la Chambre, de voter la proposition de loi dans un délai aussi court que possible*, et en tout cas avant les élections législatives d'avril-mai ;

« Espérant en la sagesse politique du Sénat pour ratifier dans le cours de la présente année le vote favorable de la Chambre,

« Font appel à la vigilance des nombreux sénateurs et députés qui se sont engagés à appuyer cette réforme de justice élémentaire et d'intérêt national et démocratique bien entendu ;

« Constatent avec gratitude les encouragements que la presse française prodigue à la campagne suffragiste. »

Raoul Rebour.

La presse a rendu compte du meeting en termes particulièrement chaleureux. « Imposante manifestation féministe..., meeting enthousiaste... » tels sont les titres des articles que les nombreux reporters présents ont signés. Signalons à tout hasard les comptes rendus du *Journal* et d'*Excelsior*. Voir dans *Excelsior* du 15 mars une photographie de la tribune du meeting au moment des discours. R. R.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Nous rappelons à nos abonnés qu'il ne peut être tenu compte des changements d'adresse non accompagnés de 0 fr. 50.

Réunions de la Huitaine

— Dimanche 22 mars, à 5 heures précises, salle du Foyer, 34, rue Vaneau : *Coutumes scandinaves au XVI^e^ siècle, Baptêmes et Carnaval*, conférence par la baronne J. Michaux.

— Dimanche 22 mars, à Auxerre, conférence de Mme Jane Misme sur *Les droits civils et le Suffrage des femmes*.

— Conférences de l'Ecole des Mères (voir aux œuvres et institutions).

— Lundi 23 mars, à 4 h. 1/2, Ligue de l'enseignement, 3, rue Récamier, conférence par Mlle Billotey, directrice de l'Ecole normale de jeune filles de la Seine, sur *La femme éducatrice*.

— Lundi, 23 mars à 8 h. 1/2 du soir, Musée Social, 5, rue Las Cases. Grande réunion de la Ligue d'électeurs pour le Suffrage des femmes sur l'organisation de la propagande pendant la période électorale. Tous et toutes les féministes sont invités. (Voir au Mouvement féministe).

— Mercredi 25 mars, 8 h. 1/2, à la Sorbonne, amphithéâtre Richelieu (entrée rue de la Sorbonne), conférence sous le patronage de la Ligue d'éducation morale, sur l'*Unique morale des deux écoles*, par M. Jean Aicard, de l'Académie française.

— Jeudi 26 mars, à 2 heures, Ecole d'Infirmières, 10, rue Amyot, conférence de M. Drouin sur *Le problème de la Vérité*.

— Jeudi 26 mars, à 5 heures, Collège Libre des sciences sociales, 28, rue Serpente, conférence par Mme Videau sur *La jeune fille et la femme mariée devant le Code français*.

— Samedi 28 mars, à 3 heures, Ecole pratique de service social, 44, rue de Rennes, conférence de M. Lairolle, député, sur *Les Sociétés de secours mutuels, lacunes, améliorations, mutualités scolaires*.

— Samedi 28 mars, 8 h. 1/2, Alliance Nouvelle, 36, rue St-Sulpice : *Les Universités du travail*, conférence par M. O. Buysse.

— Samedi 28 mars, à 8 h. 1/2 du soir. Grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine. Entrée, rue de l'Ecole de Médecine. Grand meeting du Conseil National des femmes, sur l'*Hygiène de la Cité*, présidé par la comtesse Aberdeen, vice-reine d'Irlande. (Voir au Mouvement féministe).

GLANES D'HISTOIRE

Sur la persistance du nom patronymique de la femme

Thérèse, femme du joyeux Sancho Pança, l'écuyer de l'aventureux don Quichotte, au cours d'une discussion avec son mari, lui disait :

« Moi aussi, j'ai toujours aimé l'égalité et je ne puis souffrir la morgue. Thérèse on m'a nommée au baptême ; c'est un nom tout uni, sans assaisonnement, sans ornement. Mon père s'appelait Cascajo, et moi, parce que je suis votre femme, on m'a appelée Thérèse Pança, tandis que, raisonnablement, on aurait dû continuer à m'appeler Thérèse Cascajo ; mais là vont les lois où veulent les rois »

Les féministes modernes se trouvent d'accord avec l'héroïne de Cervantès (1547-1616).

Léa Bérard.

Bulletin de l'Etranger

Ressources qu'offre New York aux Françaises venant s'y créer une situation. Appui moral qu'elles y trouvent. Liens avec la mère-patrie.

Peu de nos compatriotes arrivent à New-York pour s'y fixer, sans s'être préoccupés auparavant de l'avenir qu'ils pourront s'y créer. Ils sont prévenus, en général, soit par leurs amis, soit par la lecture de différents articles, soit encore par nos Consuls auxquels ils ont la précaution d'écrire, que ce pays va leur réserver bien des surprises, que rien n'y est comme autre part et encore moins en France - pourtant aucun n'arrive « prêt à toute éventualité ». Ce n'est pas dès le premier moment où il pose son pied sur le sol américain et où la Douane inquisitionne, perquisitionne, fouille, retourne le « débarqué » et ses effets, que le Français commence à être « étonné ». C'est plutôt lorsqu'il essaye de se mettre à l'œuvre et de faire valoir les talents qu'il possède, les qualités acquises et innées, ses instincts d'art, son goût sûr qui font de lui le travailleur le plus compté, tent que l'Europe possède. En effet, il rencontre des difficultés sérieuses à utiliser son savoir s'il n'appartient pas à une union ouvrière ou professionnelle, selon le cas, ou encore s'il arrive à une période électorale, et si surtout il s'attache à travailler consciencieusement, minutieusement, s'il laisse dominer dans ses œuvres sa recherche constante d'art et de goût, en somme s'il travaille comme en France. Qu'il soit dans le commerce des soies, dans la bijouterie, dans l'ameublement, dans la couture, dans l'enseignement même, et cela pourquoi ? pour la raison que le point de vue est différent.

C'est le tout fait et le vite fait, c'est le clin-

quant, c'est le pratique dépourvu d'harmonie et de grâce, c'est l'intelligence utilitaire, mais non l'intelligence de l'esprit, c'est le vite appris en fait de langues et de connaissances sérieuses, c'est le vernis, en un mot le « superficiel » qui sont à New-York, plus que partout ailleurs, les facteurs de tout succès.

A ces particularités qui sont les traits saillants de la mentalité New-Yorkaise — je ne dis pas américaine — que doit opposer le Français qui arrive ici sachant un peu d'anglais, ayant une instruction générale suffisante, une bonne profession et des qualités intellectuelles qui le rendent supérieur aux êtres au milieu desquels il va vivre? *Il doit être prêt à s'adapter à tout.* Il faut que les Français qui viennent aux Etats-Unis, y viennent sachant qu'ils sont dans un pays où les ressources naturelles du sol sont immenses, où les occasions de se créer un avenir sont très variées et assez nombreuses, et il faut qu'ils adaptent leurs talents et qualités aux goûts et aux habitudes indigènes, sans cesse différents des leurs.

En revanche si rien n'est comme en France sous bien des rapports, les occasions de travail y sont nombreuses, pour la femme surtout. Ses services sont très appréciés dans toutes les professions et dans toutes les carrières libérales. Celles qui sont pourvues d'une assez bonne instruction et d'un savoir-faire, n'ont pas grand'peine à trouver des positions comme « nursery-governess », femmes de charges, etc Celles possédant une certaine dextérité mettent leurs aptitudes à contributi°n dans des travaux à l'aiguille fins, et aux travaux demandant surtout du temps, de la patience, de l'initiative. On peut citer comme étant bien rémunérées les dentelles à la main, les *réparations de dentelles*, la coiffure, la robe, etc., etc.

Les Américains intellectuels vont chercher « The Atmosphere » en Europe et surtout en France; les Français résidant à New-York cherchent à reconstituer et à conserver l' « ambiance » de leur pays en se groupant en diverses sociétés qui sont, pour la plupart, des Sociétés de Secours Mutuel. On peut signaler la « Société Nationale des Professeurs Français en Amérique » où ceux qui veulent s'adonner à l'enseignement trouvent un précieux appui qui leur fournira souvent le premier échelon d'une carrière brillante et rémunératrice; la « Société des Vétérans des Armées de Terre et de Mer » où nos vaillants combattants revivent les heures de courage consacrées à leur patrie et dont plusieurs membres sont des médaillés de 1870 71.

Parmi les cercles français fondés plus ou moins dernièrement, on peut citer le « Cercle Franco-Américain » qui réunit toutes les semaines dans son salon les Français et les gens de langue française, ainsi que les Américains anxieux de se mieux connaître mutuellement, de causer, de dire des vers, et surtout de vivre quelques moments dans une atmosphère française.

Mais ce qui réunit tous les groupes, c'est « l'Alliance Française» dont on peut devenir membre sion est présenté par un sociétaire. Ses conférences, en français bien entendu, faites soit par d'éminents professeurs de français enseignant dans les diverses universités de New-York, soit par des conférenciers officiels venus de France en mission, sont assidûment suivies et encouragent comme le disait un jour M. Le Braz, « la bonne volonté française ». Ces conférences sont souvent l'occasion de manifestations patriotiques et rehaussées quelquefois par la présence de notre éminent ambassadeur, M. Jusserand.

Malheureusement l'état actuel des affaires n'est pas prospère. Non seulement il reflète les conditions économiques que l'on note dans le monde entier, mais en ce moment des lois nouvelles, restreignant certaines méthodes commerciales, une législation de « contrôle » par l'Etat des institutions financières et commerciales importantes, la revision récente du tarif sont des facteurs d'instabilité et d'entrave. On croit que ce ralentissement n'est que momentané. Toutefois il est très aigu, et se fait sentir si sérieusement que bien des maisons de commerce préfèrent se déclarer en liquidation que de continuer à perdre de l'argent pour maintenir les apparences.

Cet état de choses n'est donc pas favorable à nos vaillantes compatriotes qui voudraient quitter leur patrie pour tenter une vie nouvelle.

TRIBUNE D'ANTI-ALCOOLISME

DE L'INFLUENCE DU VOTE DES FEMMES
SUR LA CONSOMMATION ALCOOLIQUE

Le rapport suivant, rédigé au nom de la Société belge l'Alliance des Femmes contre l'abus de l'alcool et présenté au dernier Congrès anti-alcoolique, nous paraît intéressant à publier.

Au récent Congrès féministe de Paris (juin 1913), une des sections s'occupa exclusivement du suffrage des femmes, des moyens de le faire décréter partout où les femmes sont encore écartées des urnes et des résultats qu'il a donnés dans les pays où l'égalité des sexes a été reconnue.

Devançant Paris, le Congrès international féministe, qui se tint à Bruxelles en avril 1912, avait consacré une séance longue et mouvementée à l'étude de cette question.

En juin 1913, à Budapest, presque immédiatement après la clôture du Congrès de Paris, l'*Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes* organisait un Congrès où se réunissaient plusieurs milliers de femmes (près de 3.000) pour se livrer à un examen approfondi de la même question.

Les progrès du féminisme marchent à pas de géants. C'est ainsi, qu'actuellement, les femmes sont non seulement électeurs, mais éligibles en Norvège, en Finlande, en Bohème, en Australie, ainsi que dans six Etats de l'Amérique : le Wyoming, l'Utah, l'Idaho, le Colorado, l'Etat de Washington et la Californie.

Or, bien que ces pays appartiennent à différentes contrées, qu'ils soient situés les uns au nord, les autres au sud, partout le vote des femmes a produit les mêmes résultats et ces résultats ont émerveillé tous ceux qui ont consenti à faire de la question une étude consciencieuse et sans idée préconçue.

Le gouvernement belge a chargé un délégué de visiter tous les pays où les femmes sont admises à participer à l'élaboration des lois et ce délégué a pris la parole au Congrès féministe organisé à Bruxelles par la *Ligue belge du Droit des Femmes* pour exprimer son enthousiasme au sujet des progrès réalisés partout, grâce au concours des femmes.

C'est en ma qualité de propagandiste antialcoolique que je tiens à vous signaler que, dans tous les pays, c'est tout d'abord sur la question alcoolique que se sont concentrés les efforts des femmes émancipées.

On l'a maintes fois répété : la femme est la première victime de l'alcool. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que le premier usage qu'elle fasse de son pouvoir soit de lutter contre son mortel ennemi ?

Il y a deux ans déjà, j'avais recueilli un certain nombre de faits démontrant que la meilleure des armes contre l'alcoolisme est l'octroi du droit de vote aux femmes et je désirais soumettre le résultat de mon étude aux congressistes réunis à La Haye. Depuis vingt ans j'assiste aux congrès antialcooliques internationaux et j'y prends généralement la parole. Mais, lorsque j'ai demandé au Comité organisateur du Congrès tenu à La Haye en 1911 de pouvoir présenter mon rapport sur l'*Influence antialcoolique du Suffrage féminin*, on ne me répondit même pas. Dès que le bureau d'organisation du congrès actuel fut constitué, j'écrivis et je demandai à pouvoir présenter un rapport sur une question que tous ceux qui l'étudieront seront obligés de considérer comme ayant la plus grande importance au point de vue de la lutte contre le fléau alcoolique.

Je reçus une lettre datée du 10 juin, par laquelle le secrétaire du congrès m'écrivait ceci :

« J'ai l'honneur de répondre à votre demande que le Comité d'organisation du Congrès a décidé d'accepter votre communication. »

Or, le Comité est revenu sur sa décision et m'a retiré l'autorisation de défendre ma thèse.

Sans me demander mon assentiment, on a inscrit mon nom parmi ceux des congressistes devant prendre la parole dans la discussion relative aux moyens à prendre pour remplacer le cabaret. J'ai réclamé des explications. Le secrétaire m'a répondu que la nature de ma relation n'a pas paru mériter plus de considération!

Je proteste contre ces procédés; je proteste contre l'ostracisme dont les femmes propagandistes ont été victimes aux derniers congrès internationaux, à telle enseigne qu'à La Haye, sur 36 rapporteurs, il y avait seulement une femme! Il en est de même à Milan et, cependant, tous ceux qui ont étudié l'histoire de la propagande en tous pays, savent quels services les femmes ont rendus à la cause.

Nous ne citerons que Frances Willard et Mme Hunt en Amérique, Miss Gray en Angleterre, Mlle Hoffmann en Allemagne, etc., etc.

Puisqu'on me refuse le droit de parler au Congrès, je prie les congressistes de bien vouloir prendre connaissance des quelques faits que je vais leur signaler au nom de l'*Alliance des Femmes contre l'abus de l'alcool*, dont je suis présidente, et qui m'a déléguée à ce Congrès.

J'abrégerai le plus possible.

Voici ce que nous dit un Finlandais M. Ursin, relativement à l'action des femmes en Finlande :

« Une des caractéristiques du mouvement abstinent Finlandais, fut que, dès le début, il chercha à influencer la législation et que le sexe féminin y prit une part active.

Dès 1877, des femmes de toutes les classes s'adressèrent directement au gouvernement en vue de faire modifier les lois relatives à l'alcool et leur intervention ne resta pas sans résultats.

La révolution de 1905 marqua, pour le mouvement antialcoolique, le début d'une ère nouvelle. La grève générale qui eut lieu à cette date fut une grandiose manifestation de la volonté du peuple finlandais. Tous les cabarets furent fermés et, conséquence logique, les crimes et délits disparurent.

Ce fut alors que l'ancienne diète fit place à une chambre unique élue au suffrage universel, *égal pour les deux sexes*.

Il en résulta que le 31 octobre 1909, la loi interdisant l'alcool fut votée à l'unanimité. Malheureusement le Tsar refusa sa sanction.

Cette résistance n'empêcha pas la Diète de voter en 1909, sur la proposition d'une femme, une nouvelle loi de prohibition.

Une pétition demandant la sanction du Tsar n'a donné aucun résultat.

Cependant, grâce à l'action énergique des propagandistes, hommes et femmes, le peuple Finlandais a considérablement diminué sa consommation alcoolique qui est descendue à 1 litre 1/2. Ce peuple est donc le plus sobre de tous les peuples chrétiens. »

Les femmes finlandaises qui siègent en assez grand nombre au Parlement, sont très influentes et s'efforcent d'atténuer dans la mesure du possible les mauvais effets de l'intervention du Tsar.

« La Nouvelle-Zélande, écrit M. Broda, rédacteur en chef des *Documents du Progrès*, est le premier pays du monde ayant complètement banni l'alcool de ses frontières, résultat auquel a considérablement contribué le suffrage des femmes, ces dernières ayant voté partout contre l'alcool.

On constate déjà, dans les districts où l'acool n'existe plus, une diminution de la criminalité et un accroissement du bien-être et de la santé du peuple. »

Depuis que M. Broda a écrit ces lignes, ces progrès se sont accentués et je puis mettre sous vos yeux les statistiques comparées de la criminalité en 1909 et 1910, année où la législation, accordant le droit de suffrage aux femmes, est entrée en vigueur.

	En 1909	En 1910
Ivrognerie	287 cas	41 cas
Vagabondage	26 »	3 »
Langage obscène et insultant	32 »	2 »
Vols	42 »	8 »
Actes d'immoralité	3 »	0 »
Résistance à la police	12 »	2 »
	402 cas	56 cas

Ce qui fait un total de 402 actes répréhensibles en 1909 réduits à 56 après l'intervention des femmes !

Ces chiffres se passent de commentaires.

En Angleterre, le nombre des femmes qui fréquentent les débits de boissons est énorme et malheureusement beaucoup s'y présentent avec un bébé sur les bras.

Dès dix heures du matin, elles sont attablées et donnent à boire à leurs bébés dans leurs verres « pour les calmer et pour les faire dormir. »

A Liverpool, dans l'espace de 33 heures, 1.145 femmes sont entrées dans les cabarets; une cinquantaine d'entre elles portaient des enfants.

A Londres, la surveillance d'un débit déterminé pendant quatre semaines a permis de constater qu'il avait reçu la visite de 4.175 hommes, de 4.215 femmes et de 1.450 enfants. Donc, plus de femmes que d'hommes et près de 1.500 enfants !

Comparez cette situation à celle des pays qui ont émancipé leurs femmes. Croit-on que les femmes cultivées, en possession du pouvoir, laisseraient subsister de telles abominations ?

Elles seules pourraient faire cesser ces abus, elles le savent et on les empêche d'agir !

Cependant, le parlement fédéral en Australie a voté une résolution par laquelle les représentants du peuple australien ont recommandé au Parlement impérial de suivre le bon exemple de ses colonies australiennes et de donner le vote aux femmes de la Grande-Bretagne.

Le Parlement du Wyoming a, il y a plus de vingt ans, adressé semblable requête à tous les Parlements en exposant les excellents effets du suffrage et de l'éligibilité des femmes. L'égalité absolue des sexes est pratiquée dans le Wyoming depuis 1869. Le résultat, dit la requête, est que les prisons, les asiles d'aliénés et les hôpitaux sont presque vides, et elle ajoute : L'accession des femmes à la vie publique n'a rien changé *au contraire*, à la bonne entente entre les époux.

La plupart des parlements qui ont reçu cette requête n'ont eu garde d'en souffler mot. Aux Etats-Unis la prohibition antialcoolique existe dans neuf Etats américains, comptant 14.913.360 habitants. L'option locale existe dans d'autres Etats comptant 26.643.426 habitants.

Les Etats-Unis ayant au total 87.939.592 habitants, il s'ensuit que la moitié de la population est à l'abri des ravages de cette plaie sociale qu'est l'alcoolisme.

Et chose étrange, comme disait le journaliste qui constatait que le vote des femmes en Norvège n'avait rien changé à la balance des partis, ce qui s'est présenté partout, chose étrange, ce sont précisément les Etats où les femmes votent et sont éligibles qui consomment le moins d'alcool.

Partout et toujours, les conséquences du suffrage des femmes sont une propagande plus active contre l'alcool, l'interdiction de l'absinthe et de l'eau-de-vie et le vote de mesures légales destinées à restreindre la consommation.

« La Nouvelle-Zélande, la Finlande, plusieurs Etats d'Amérique et dans des proportions plus restreintes, la Suisse, la Norvège et l'Angleterre, dit M. Broda, sont là pour prouver qu'il en sera ainsi partout et l'exemple spécial de la Finlande et de la Nouvelle Zélande montre bien comment et pourquoi c'est précisément du suffrage des femmes que doivent naître ces réformes. »

Ceux d'entre les congressistes qui auront parcouru cette étude et qui pourront contrôler l'exactitude de mes assertions, seront bien forcés de reconnaître que la question mérite quelque considération et que rendre les femmes électeurs et éligibles est le meilleur moyen, s'il n'est pas le seul, de lutter victorieusement contre l'alcoolisme.

Dès lors, on ne conçoit pas que les gouvernements puissent hésiter encore à affranchir les femmes, à moins qu'ils ne soient pas autant qu'ils le prétendent, des ennemis de l'alcool.

Il y a ici, au Congrès de Milan, des centaines de délégués venant de tous les coins du globe dans le but de rechercher, avec une entente fraternelle, quels sont les moyens les meilleurs et les plus pratiques d'arriver à la diminution de l'alcool.

L'étude que j'ai faite de la question ne me permettant pas de douter que l'accès des femmes à la vie publique soit le meilleur de tous ces moyens, j'ai cru de mon devoir de faire imprimer le rapport que le Comité d'organisation du Congrès m'a empêchée de présenter à l'assemblée, après m'y avoir tout d'abord autorisée.

Je prie les congressistes et ceux qui seront les organisateurs des prochains Congrès internationaux de se montrer plus équitables et plus confraternels envers les femmes et d'appeler la collaboration qu'elles sont prêtes à leur apporter au lieu de la repousser comme ils l'ont fait aux Congrès de La Haye et de Milan.

La cause de l'antialcoolisme à laquelle, n'est-ce pas, nous sommes tous dévoués, ne pourra qu'y gagner.

Marie Parent,
Présidente de l'Alliance des femmes contre l'abus de l'alcool
BRUXELLES.

Il nous sera permis d'ajouter que les féministes françaises — et nos lecteurs le savent — n'ont qu'à se louer de leurs rapports avec les sociétés antialcooliques et notamment « La Ligue nationale contre l'alcool » et que d'excellente besogne se fait en commun par et pour le féminisme et l'antialcoolisme. (*Note de la Rédaction*).

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Nous n'insérons dans cette rubrique que les communications qui nous sont envoyées rédigées et prêtes à être remises à l'imprimeur

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Les groupes et les déléguées de l'U. F. S. F. trouveront désormais, à cette place, les communications du Comité central. Les communications que les groupes nous feront parvenir directement ou par le secrétariat général y seront insérées. Prière instante de les envoyer rédigées et aussi brèves que possible.

LIGUE D'ELECTEURS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Grande réunion d'organisation

La Ligue d'électeurs pour le Suffrage des Femmes invite les Féministes de toutes les Sociétés à assister à son Assemblée générale qui aura lieu sous la présidence de M. F. Buisson le lundi 23 mars 1914, à 8 h. 1/2 du soir, salle du Musée social, 5, rue Las-Cases, à Paris.

Il est nécessaire de se mettre d'accord pour l'organisation de la propagande pendant la période électorale et nous faisons un pressant appel aux suffragistes pour qu'ils répondent à cette convocation.

COMMUNICATIONS DU COMITE CENTRAL

Prière aux Groupes de nous écrire combien ils désirent que nous leur réservions d'affiches pour la campagne électorale.

Le Comité fera faire une affiche dont le texte sera arrêté au Comité central du 30 mars et publié ensuite dans *La Française*.

Nous rappelons aux Groupes, aux délégués et aux sociétés que les affiches seront frappées du droit de timbres, s'ils ne trouvent des candidats voulant signer leurs affiches.

Dès maintenant, nous conseillons donc aux Groupes de trouver des hommes suffragistes âgés de plus de 25 ans et voulant bien poser une candidature qui ne serait qu'une candidature pour la forme.

Il suffirait alors d'ajouter en bas de nos affiches une bande : vu, le candidat..., pour dispenser du timbre, et nous pourrions aussi dans ces conditions, avoir des salles pendant la période électorale, ce qui serait excellent pour notre propagande.

Bien entendu le candidat signataire donnerait son nom seulement, et il ne devrait le faire suivre d'aucune désignation de parti — à moins que dans certaines villes les groupes ne puissent arriver à faire signer nos affiches par des candidats réels.

(Pour le prix des affiches se référer aux prix de 1912. Le Comité central demandera le prix de revient plus les frais de transport).

Nous pensons faire faire également des questionnaires : prière de nous dire si vous en aurez besoin — et nous donner avant le 28 vos idées à ce sujet. — Si pour les affiches vous avez des projets à nous soumettre, les envoyer au plus vite au Secrétariat — Nous espérons toujours une discussion du projet Buisson — de là notre retard à arrêter un texte.

Nos Bulletins trimestriels ont été expédiés aux groupes, délégués, sociétés. Prière de nous prévenir si les colis ne sont pas parvenus.

Pour les membres qui désirent se procurer notre Bulletin, écrire au Secrétariat et joindre 0,15 à la lettre.

***

L'*Action féministe*, l'intéressant organe de la *Fédération féministe universitaire*, demande à ses lecteurs et lectrices de nous envoyer des rapports sur les questions qui seront discutées au Congrès de Lyon. Nous remercions très vivement la Fédération féministe universitaire de son appel et de cette nouvelle preuve de l'amitié qu'elle nous donne. Nous espérons que beaucoup d'institutrices nous répondront, et nous insistons auprès des groupes pour qu'ils mettent ces questions à l'étude dans leurs prochaines réunions du Comité. Inutile de faire des rapports littéraires : nous envoyer seulement des faits, des documents, des indications nettes et précises.

***

Le Dr Lobit nous demande de rappeler à nos groupes que son intéressante conférence sur « Le Préjugé des sexes » est en vente à *La Française* et à l'U. F. S. F. (prix, 0,15).

Nous signalons aussi que grâce à Mme Robert Mirabaud, nous avons pu publier la traduction du discours que Mrs. Chapmann Catt, présidente de l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes, a prononcé à Buda-Pesth, « L'Eveil du féminisme en Orient ». En vente à l'U. F. S. F : 0,10; tous nos groupes ont dû recevoir cette brochure avec les Bulletins trimestriels.

***

Voici la lettre que nous avons adressée à toutes les directrices d'Ecoles Normales de France, et à quelques professeurs en y joignant les statuts et le dernier Bulletin de l'Union.

Madame et chère Collègue,

L'Union française pour le suffrage des femmes a déjà la joie de compter parmi ses membres les plus actifs un grand nombre de directrices et de professeurs des écoles normales d'institutrices. Peut être vous-même faites vous déjà partie du groupe de votre département.

« Mais si vous n'avez pas encore adhéré à l'union, permettez-moi d'attirer votre attention sur les considérations suivantes.

« Le droit des femmes à participer au gouvernement de la cité n'est plus contesté par personne. Pour ne pas leur en accorder la jouissance, on ne se retranche plus aujourd'hui que derrière des questions d'opportunité ou derrière cette affirmation : « Les femmes ne tiennent pas à voter ».

« Nous pensons que les femmes qui ne tiennent pas à voter sont de deux sortes :

« Les unes sont les plus malheureuses, celles qui auraient précisément le plus besoin du bulletin de vote pour améliorer leur situation misérable et celle de leurs enfants, mais qui sont incapables de concevoir l'idée même d'une libération possible.

« Les autres, mariées, épouses honorées et mères heureuses, ou intellectuelles combattaires, sont satisfaites de leur sort.

« A celles-ci nous demandons : « Avez vous le droit de vous désintéresser du sort de millions de femmes qui, moins favorisées que vous, sont victimes d'une organisation sociale dans laquelle elles n'ont aucun droit, quelles que soient les charges qui pèsent sur elles ? Ne savez-vous pas que l'infériorité morale et économique de la femme, consacrée par des lois très dures, a des conséquences redoutables pour la moralité publique, et par suite pour la santé morale et physique du pays ? Quelle est la Française qui, dans un temps où la France a besoin de toutes ses énergies pour s'arrêter sur le chemin de la ruine, aura le cœur de s'enfermer dans son bonheur égoïste ?

« Il est une autre objection qui nous est fréquemment faite par des femmes distinguées de cœur et d'esprit : « Les femmes ne sont pas prêtes à entrer dans la vie publique elles sont trop ignorantes ou trop frivoles. »

Nous sommes très à l'aise pour y répondre. Personne ne sent plus que la nécessité de faire l'éducation de la future électrice, afin qu'elle sache faire de ses droits un meilleur usage que l'électeur, et l'Union veut travailler à cette éducation. Elle veut que l'entrée des femmes dans la vie politique soit pour la France, comme elle l'a été pour les Etats de l'Union américaine, la Nouvelle Zélande, la Finlande, la Norvège le point de départ d'une ère de rénovation morale et sociale. Elle veut apprendre aux Françaises qu'elles seules pourront faire reculer, pourvu qu'elles le veuillent, les fléaux de l'alcoolisme et de la débauche, faire voter et appliquer de bonnes lois d'hygiène sociale et de protection des enfants, organiser rationnellement l'assistance et faire pénétrer dans tous les rouages de notre vieil organisme, où tant de forces se perdent, des perfectionnements qui en centuplent le rendement utile.

« Venez donc à l'Union, Madame et chère Collègue, avec votre haute culture, votre chaleur de cœur et votre amour du pays ; devenez un membre actif de votre groupe local ; employez-vous à l'organiser s'il n'existe pas encore ; gagnez à notre action les institutrices, vos élèves. Nous sommes à votre disposition pour vous adresser les documents nécessaires à la propagande que vous désirerez entreprendre.

« Veuillez agréer, Madame et chère Collègue, l'expression de mes sentiments de cordiale confraternité.

A. EIDENSCHENK
Directrice de l'Ecole Normale du Nord, Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

L'Union française pour le suffrage des femmes est infiniment reconnaissante à Mme Eidenschenk, de l'initiative qu'elle a bien voulu prendre en s'adressant à ses collègues des écoles Normales.

Beaucoup d'entre elles — vingt-cinq dit rectrices et un grand nombre de professeurs — nous ont déjà apporté dans nos Comités départementaux une force et un appui moral auxquels nous attachons le plus grand prix. Nous espérons que l'appel de Mme Eidenschenk sera entendu de toutes et que toutes y répondront.

L'éducation civique des femmes est au programme de l'enseignement. Comment mieux comprendre cet enseignement qu'en préparant les jeunes Françaises à leur rôle social de femmes et de citoyennes ?

En apprenant à connaître l'Union, vous verrez, Madame, que notre action est une œuvre éducatrice au premier chef et que si nous demandons des droits nouveaux, nous n'ignorons pas qu'il en résultera des devoirs nouveaux.

C'est en grande partie à la préparation de ces devoirs que l'Union s'applique, et c'est à cette tâche belle et noble entre toutes que nous vous convions, Madame, en vous demandant d'apporter à l'Union la force de votre pensée et de votre autorité morale.

Pour le Comité de l'U. F. S. F.

La Présidente,
H. de Witt Schlumberger.
La Secrétaire générale
C. Léon Brunschvicg.

P. S. — Si vous désirez voir nos brochures et nos prospectus avant même de nous répondre, veuillez, Madame, nous en faire la demande au secrétariat de l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris ; et c'est avec le plus grand plaisir que nous vous ferons cet envoi.

***

L'appel de la section du Travail du Conseil National aux ouvrières et employées (Voir plus loin aux annonces du Conseil National), a été adressé avec le Bulletin de l'Union aux sections de province et toutes les sections ou groupes qui désireront en recevoir, n'ont qu'à s'adresser à la présidente de la Section du travail, Mme Duchesne, 10, quai Debilly, Paris.

GROUPE D'ORTHEZ

Mlle Taste, femme de lettres et secrétaire de l'U. F. S. F. d'Auch, est venue dimanche 6 mars, à Orthez. Un public trop peu nombreux a goûté une fine causerie littéraire sur « Les destins de la femme » à travers l'histoire. Nous espérons entendre à nouveau sa parole choisie qui, durant une heure, a charmé l'auditoire.

***

Prière à Mme la secrétaire du Groupe de Levallois de vouloir bien nous envoyer un compte rendu plus succinct et prêt à être remis à l'imprimeur.

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES
Congrès de Rome

Nous sommes heureux de pouvoir donner les renseignements suivants à propos du Congrès féministe dont nous avons publié le programme et qui se tiendra du 14 au 21 mai prochain.

Le Comité promoteur du Congrès International des Femmes qui se tiendra à Rome immédiatement après la réunion quinquennale du Conseil International des Femmes, a obtenu du Gouvernement italien les rabais suivants :

Le 60 0/0 des billets d'aller et retour de la frontière à Rome; les billets sont valables pour l'aller du 25 avril au 22 mai et pour le retour du 4 mai au 25 juin.

Le Comité a aussi obtenu pour les congressistes l'entrée gratuite aux monuments, musées et fouilles archéologiques appartenant à l'Etat ou à la commune.

Les congressistes pourront jouir de ces avantages en envoyant l'adhésion de 10 francs à Mme Grassi Koenen, 33, via Manin; pour ceux qui désirent avoir en outre les Actes du Congrès, l'adhésion est de 15 francs.

***

Les grands réseaux français accordent, de leur côté, aux congressistes, une réduction de moitié sur le prix des places. Adresser les demandes de bons donnant droit aux réductions à la même adresse que ci-dessus.

Sur demande adressée à la Compagnie du South Eastern and Chatam Railway Continental Department, les congressistes en provenance de l'Angleterre pourront obtenir des billets spéciaux aller et retour de Londres à Paris.

Ces billets rendus valables exceptionnellement un mois, comportent une réduction d'environ 30 0/0 et seront délivrés au prix de : *74 fr. 10*, en 1re; *40 fr. 95*, en 2e; *37 fr. 50*, en 3e classe. Ils donnent des droits à l'accès des trains désignés ci-dessous.

DÉPART DE LONDRES

Train 1, via Calais ou Boulogne.
» 71, via Boulogne
» 313/27, via Boulogne.
» 23, via Calais.
(1re et 2e seulement)

RETOUR DE PARIS

Train 12, via Calais ou Boulogne.
» 72, via Boulogne.
» 30/318, via Boulogne.
» 4, via Calais.
» 90, via Calais.
(1re et 2e seulement)

Section du Travail

La section du travail a répandu la circulaire suivante :

Ouvrières et Employées,

Vous êtes, depuis les années 1906 et 1908, électrices et éligibles au Conseil des Prud'hommes, le Tribunal qui juge des différents pouvant s'élever entre vous et vos patrons.

Il est nécessaire que vous y trouviez des femmes pour juger des affaires concernant les métiers féminins. Pour que ces femmes soient élues, il faut que vous usiez de vos droits d'électrices. Des listes électorales seront ouvertes dans toutes les mairies, du 1er au 20 avril, de 8 heures à 10 heures du soir.

Allez vous y faire inscrire en masse.

— Les sections ou les groupes qui désireraient en recevoir, doivent écrire au Secrétariat de la section du Travail, 32, rue Fondary, Paris, en indiquant le nombre dont elles ont besoin.

Section d'Hygiène

Samedi 28 mars 1914, à 8 h. 1/2 du soir, aura lieu au grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, entrée : rue de l'Ecole de Médecine, un grand meeting sur l'hygiène de la Cité », sous la présidence d'honneur du Pr Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine, membre de l'Institut, et de Mme Jules Siegfried, présidente du Conseil National des Femmes françaises, et la présidence effective de la comtesse Aberdeen, présidente du Conseil International des Femmes.

A l'heure actuelle, il n'y a pas de femmes qui se désintéressent des questions d'hygiène : mais beaucoup d'entre elles, désireuses de mettre leur bonne volonté et leurs ressources au service de cette cause, ne savent dans quel sens orienter leur activité. Il a semblé utile au Conseil National des Femmes françaises, à la veille des élections législatives, d'attirer l'attention sur les questions relatives à « l'Hygiène de la Cité ».

Des plans d'action ont été élaborés, ils seront communiqués aux personnes désireuses de contribuer à l'amélioration des conditions hygiéniques de notre ville par les personnalités suivantes :

M. le Dr Rist, médecin de l'hôpital Laennec : « Infirmières et Dispensaires ».

M. le Dr Lortat Jacob, médecin des hôpitaux : « Quelques questions alimentaires urgentes ».

Mme Frehel, vice-présidente de la Section d'Assistance et de Prévoyance sociales : « Le rôle de la ménagère dans les maladies contagieuses ».

Mme le Dr Girard-Mangin, vice-présidente de la Section d'Hygiène : « L'évacuation des matières usées ».

M. Jules Siegfried, député, ancien ministre : « Les espaces libres ».

Mme Alphen-Salvador, présidente de la Section d'Hygiène : « Conclusions ».

M. Marcel Cachin, conseiller municipal : « Le rôle des femmes dans les Conseils municipaux ».

UNION FRATERNELLE DES FEMMES
Séance du 14 mars

Après la lecture approuvée du procès-verbal, Mme Amélie Hammer, présidente, commente l'initiative du *Journal*, invitant les citoyennes à se rendre aux urnes. Le Groupe vote son adhésion et la présidente se charge d'exprimer, au nom de tous les membres de l'U. F. F., le concours que le Groupe compte apporter au *Journal*, en allant porter son bulletin de vote.

Mme Gabrielle Chapuis obtient un succès d'attendrissement et d'émotion avec le récit très poignant de deux monologues dont elle est l'auteur : *Puissance paternelle* et *En attendant l'exécution*.

La condition de la femme en Orient fournit à Mme Jehan d'Ivray matière à une délicieuse causerie dont la conclusion est que les Orientales ne devront supprimer leur voile qu'après une éducation préalable et que, d'ailleurs, elles se trouvent très heureuses dans leur harem.

P.

GROUPE DES FEMMES SOCIALISTES

Lundi, 9 courant, a eu lieu, à la Salle des Sociétés Savantes, le meeting international organisé par le Groupe des Femmes socialistes pour les Droits civiques de la Femme; 2.000 personnes environ avaient répondu à l'appel de cette organisation.

Tour à tour, Alice Jouenne, Cesar Paul, Compère Morel, Marguerite Martin, Grumbach, Fabra Ribas, Marianne Rauze, Ignesse, Jean Longuet et Bracke ont, en excellents termes et en des discours chaleureusement applaudis, démontré l'odieuse exploitation dont la femme ouvrière est victime dans notre société actuelle.

Tous ont été d'accord sur ce point qu'il est indispensable de libérer la femme, politiquement d'abord en lui donnant le bulletin de vote, pour mieux lui permettre de lutter contre l'exploitation.

Tous ont également exprimé cette pensée que les femmes du prolétariat devront se servir de leur bulletin de vote pour défendre leurs intérêts de classe et s'organiser au sein du parti socialiste.

ETATS-UNIS

Le Sénat des Etats-Unis a décidé par 47 voix contre 14, de soumettre aux électeurs un amendement à la Constitution générale de la République. Si ce plébiscite s'accomplit, et que le vote soit favorable, toutes les citoyennes des Etats-Unis seront électrices. Mais il faut attendre la décision de la Chambre.

ITALIE

On prépare activement les grands Congrès de mai. Le Congrès quinquennal du Conseil International se tiendra à Rome, à l'Hôtel du Quirinal, du 4 au 14 mai; il y a déjà environ 800 adhésions.

La section d'hygiène (présidente : Lady Aberdeen) s'occupera des moyens préventifs contre la tuberculose et autres maladies infectieuses. La section pour la Paix et l'Arbitrage (présidente Miss May Wright Sewall) examinera la possibilité de demander aux divers gouvernements d'intervenir comme médiateurs dans les divers conflits internationaux, et la protection des femmes et des enfants en temps de guerre. La section pour l'unité de la morale et contre la Traite des Blanches (présidente : Mme Avril de Sainte Croix) travaillera en vue de la suppression des maisons de tolérance. La section de l'Emigration et Immigration (présidente : Comtesse Daniéli-Camozzi) organisera des cours spéciaux pour les émigrants afin qu'ils acquièrent des notions générales sur les pays où ils émigrent, et étudiera la question de la surveillance des mineurs à bord des transatlantiques, etc. La section du Suffrage des femmes (présidente : Anna Shaw) s'occupera de l'éducation politique des femmes, de leurs devoirs et responsabilités civiles.

A la section des Lois sur la position légale des femmes, on examinera la capacité juridique de la femme mariée à l'égard de sa personne et de ses biens, égalité de droits du père et de la mère, et la possibilité d'instituer, dans les pays où ils n'existent pas encore, des tribunaux pour enfants.

Ce grand Congrès sera suivi du 16 au 23 mai, par le Congrès international féminin, au Palais des Beaux-Arts à Valle Giulia, sous la présidence de S. A. I. et R. la duchesse d'Aoste. Nous avons donné le programme de ce Congrès.

***

Une femme vient d'être admise comme « pratiquante » à l'étude d'un notaire à Rome, grâce à une décision du Conseil des Notaires, faisant contraste avec l'exclusion des femmes prononcée par certains Conseils de l'Ordre des Avocats, et par les cours suprêmes de Turin et de Rome. Comme les lois qui concernent l'exercice des professions libérales par les femmes, sont très vagues en Italie, leur admission dépend plus ou moins de la bonne volonté des corps professionnels.

BELGIQUE

A la dernière réunion de la Ligue belge du droit des femmes, Mlle Mélin a prononcé un très beau discours pacifiste : elle demande que nous enseignions à nos fils que « *vivre* pour la patrie est le sort le plus digne d'envie ». C'est l'émancipation rationnelle de la femme qui assurera le règne de la sagesse, c'est à dire la paix universelle.

AFRIQUE DU SUD

Un projet de loi de suffrage féminin présenté par M. Wyndham à l'Assemblée le 18 février, a été repoussé par 43 voix contre 42. Cette majorité d'une voix marque un réel progrès sur l'an dernier, où la proposition d'accorder le suffrage aux femmes avait été traitée de « diabolique ».

Chronique des Œuvres et Institutions

Office français du Travail à domicile.

Appel. — Environ 2.000.000 de travailleurs et sur ce nombre près de 1.200.000 femmes en France s'exténuent en fournissant à domicile des journées de travail de 15 heures et plus pour des salaires de famine.

Les gains journaliers de 0 fr. 90 à 1 fr. 25 sont de règle à Paris. En province, ils s'abaissent trop souvent à des taux bien inférieurs.

Encore y a-t-il de longs jours de chômage...

Nombreuses sont celles de ces ouvrières qui seules, veuves, abandonnées, souvent chargées de famille, ne peuvent pas compter sur d'autres salaires que le leur.

Le Sénat est actuellement saisi d'un projet de loi voté à l'unanimité par la Chambre des Députés et tendant à porter remède à ces misères. L'*Office Français du Travail à Domicile* est persuadé qu'il y a, en l'adoptant dans les plus brefs délais, non seulement un devoir de justice à remplir, un acte de morale collective à réaliser, mais encore un patrimoine national à sauvegarder, la misère engendrant toutes les dégénérescences physiques et morales et constituant pour un pays la plus sérieuse des menaces.

C'est dans ce but qu'il a entrepris une campagne énergique par l'affiche, le tract, la conférence, les projections, le cinématographe, etc.

Cette action entraînant de gros frais, l'*Office Français du Travail à Domicile* fait un pressant appel à tous les concours.

Prière d'adresser les souscriptions à Mme Biette, trésorière, 32, rue Fondary, Paris XV^e^).

Une grande réunion avec projections lumineuses et vues animées sur les misères du travail à domicile aura lieu le mardi 31 mars, 20 heures 1/2, Hôtel des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, sous la présidence de M. C. Bouglé, vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme.

Des projections lumineuses et des vues animées, commentées par divers orateurs, apporteront les douloureuses preuves des misères actuelles du travail à domicile et de l'urgence avec laquelle s'impose le devoir de travailler à y remédier.

Collège Libre des Sciences sociales.

Le banquet annuel du Collège Libre des Sciences sociales a présenté l'aspect le plus brillant et le plus animé.

Nos lecteurs savent quelle part le Collège fait depuis plusieurs années dans ses cours à la question féministe.

Nous avons eu le plaisir d'entendre le distingué secrétaire général, M. Bergeron, porter son toast précisément « aux dames » conférencières et auditrices de la maison. M. Métin, ministre du Travail, qui présidait le banquet, M. Paul Deschanel, président du Collège, ont prononcé des allocutions très applaudies.

Une originale fête a suivi le banquet. M. Justin Godart, député de Lyon, qui peu avant s'était montré à la Chambre, une fois de plus, le défenseur des intérêts féminins dans son rapport sur la semaine anglaise, a présenté au public une curiosité lyonnaise, ce théâtre de Guignol dont on ne connaît à Paris que de fades et sottes imitations.

Des artistes lyonnais, les descendants mêmes du créateur de Guignol, ont donné ensuite, avec les fameuses poupées, le plus plaisant spectacle.

Ligue de l'Enseignement.

Un banquet d'environ 400 personnes parmi lesquelles de nombreuses femmes, a été offert par les membres de la Ligue à son président, M. Dessoye, rapporteur de la loi sur la fréquentation scolaire que la Chambre vient de voter.

A la table d'honneur, Mme Jules Ferry, vice-présidente de la Ligue, représentait les femmes, parmi les hommes politiques les plus éminents : MM. Viviani, Caillaux, Briand, Barthou, Guist'hau, Renoult, etc.

Les féministes ont été vivement touchées de l'immense ovation faite à leur grand ami, M. Ferdinand Buisson, lorsque, par deux fois, son nom fut salué par les orateurs comme celui d'un des plus nobles ouvriers de l'œuvre scolaire de la République.

M. Maurice Faure présidait, et nos lecteurs savent quelle reconnaissance les féministes doivent à lui aussi. M. Viviani, après les allocutions de M. Maurice Faure et de M. Dessoye a prononcé un grand et magnifique discours sur l'esprit de tolérance défensive, si l'on peut dire, de la République envers le cléricalisme politique qu'il a distingué soigneusement de la religion.

Conférences à l'Ecole des Mères, 19, quai Malaquais.

Samedi, le 21 mars, à 4 h. 1/2. — « L'orphelin devant la Loi », par M. Bouet-Maury, de l'Institut.

Dimanche, le 22 mars, à 2 h. 3/4, sous la présidence de M. le P^r^ Gilbert, de l'Académie de médecine.

1° L'éducation physique après l'école, M. Waliarte.

2° Ce qui différencie l'éducation physique des adolescents et des adolescentes, D^r^ Aimée.

Dimanche, à 4 h. 1/2. — « Les contes de fées dans l'éducation de la petite enfance », Mme Bessonnet-Fabre.

La Vie féminine.

Les conférences que nous avons annoncées ont pris cours à la galerie Excelsior. Une des dernières, faite par M. Tristan Bernard, a eu pour sujet *Le vote des femmes*, auquel le brillant auteur dramatique s'est déclaré favorable.

Ligue de la Jeune République (section de la Seine).

Contre les salaires de famine dont sont victimes les ouvrières à domicile :

Nous voulons le vote par le Sénat de la loi sur le « Minimum de Salaires » (projet de loi voté à la Chambre des députés le 13 novembre dernier, à l'unanimité, sur le rapport de M. Berthod, député du Jura).

Venez visiter le **Musée des Horreurs économiques**, 80, rue Vieille-du-Temple et 24, rue de la Perle.

Exposition des Misères du travail à domicile, dans les industries du vêtement, lingerie, modes, jouets, fleurs, Perles, etc., etc.

Ouvert de midi à 9 heures du soir. Entrée : 0 fr. 10.

ON NOUS ÉCRIT

Incapacités féminines

Nous venons de perdre un membre de notre famille. Ma sœur et moi avons été *seules* pour la mise en bière (j'ai déjà remarqué que les messieurs se déchargent généralement sur les femmes de ces corvées si pénibles; ce sont elles pourtant les êtres impressionnables et sensibles, dont les nerfs délicats ne pourraient supporter les émotions de la politique). De plus, le témoignage d'une femme, seule, suffit pour cette opération, cependant si grave. Mais les femmes étant exclues du Conseil de famille, ni les sœurs du père, ni la sœur de la mère, ne peuvent en faire partie bien qu'en l'occurrence nous soyons toutes trois des éducatrices, et il faut avoir recours à des presque étrangers. Et que dire de toutes les paperasses, de toutes les formalités où doit se débattre la malheureuse veuve comme pour la punir d'avoir des enfants mineurs?

Une abonnée.

Saynètes et monologues féministes

Mme Gabrielle Chapuis, 23, rue de la Vallée, à Arcueil-Cachan (Seine), a écrit d'intéressants monologues féministes, qui sont en vente chez elle et qu'elle récite dans les groupes féministes.

G. Moyse.

Réponses

Mme Geneviève de Saint B... — Nous ne sommes pas en relations avec M. G. C..., quant à Mmes O. B... et L. C... vous pouvez leur écrire ici les lettres suivront.

La présidente fondatrice de l'*Entr'aide* est Mme Duchêne.

A Mme Laborie. — La lettre dont vous parlez a paru à la rubrique *Mouvement féministe, Union française pour le suffrage des femmes.*

LES LIVRES

La dame de Saint-Leu, par Gyp.

C'est en 390 pages le tableau de la petite cour du duc de Bourbon, prince de Condé, à Chantilly et à Saint-Leu, pendant la Restauration.

La favorite anglaise, Sophie Dawes, baronne de Feuchères, y règne sur la faible volonté du maître, parmi l'hostilité des officiers de la maison et de leurs femmes. Ceux qui se plaisent aux évocations de l'intimité des personnages historiques, trouvent là copieusement à se satisfaire. Et l'Histoire y a sa part avec le jugement que prononcent sur le roi Louis-Philippe les intrigues patiemment élucidées par l'auteur.

La vie de garçon de Luce, par Adolphe Darvant.

Le problème de la destinée féminine entre décidément de plus en plus dans la littérature et il faut s'en réjouir.

Il est plus sain de se demander avec un auteur pendant 300 pages comment une fille pauvre doit et peut travailler elle-même à son avenir que d'assister durant le même temps aux ébats adultères d'une jolie madame.

Mais hélas! ce souci nous vaudra et nous vaut déjà bien des histoires auxquelles les jeunes filles devront se garder autant de croire qu'aux vieux contes de rois épousant les bergères.

Depuis que M. Marcel Prévost écrivit les *Vierges fortes* et que d'autre part Mme Margueri e Durand créa *La Fronde*, on voit croître et multiplier sous la plume des romanciers les écoles féministes dont il n'y eut de modèle que dans le beau livre de M. Marcel Prévost, et les journaux féministes aux emplois rémunérateurs dont le réel exemple reste unique. Et quelles écoles! Et quels journaux! Une fois de plus par cette représentation du féminisme français notre littérature calomnie son pays.

Sachez que la jeune Luce de Fontmort qui ruinée vient de sa montagne pour être avocate à Paris, tombe dans une *Université féministe* dont la doctrine a pour base la haine de Dieu et de l'amour. Donc elle manque d'y perdre sa vertu en cédant par intérêt à un amoureux utile. Par bonheur, une Providence veille sur elle sous les traits d'un musicien de génie qui lui rend le château de ses pères et la rend à sa destinée d'épouse et de mère. Sera-t-elle avocate tout de même? Peut être! L'auteur, tout en critiquant ingénument une vieille conception qui ne fut jamais exacte de l'action féministe, émet par ailleurs certaines idées saines sur le travail des femmes qui le font, comme il le dit, féministe lui-même. Le récit a de jolies qualités de verve.

En cueillant le jour, par Madeleine André-Picard.

L'auteur a composé « En cueillant le jour » une gerbe d'impressions et de réflexions joliment exprimées. Une fine sensibilité, une philosophie qui veut paraître insouciante et qui dénonce quand même une pensée sérieuse en font le charme.

Ces qualités ne se révèlent encore que dans l'analyse subjective d'une très jolie jeune blonde. Elle nous font souhaiter de les voir se traduire dans une observation plus large et plus impersonnelle, de voir l'auteur aborder vraiment la peinture de la vie.

Jane Mismo.

LE THÉATRE

Théâtre Michel

La soirée au Théâtre Michel, comprend deux pièces en un acte, et une pièce en 3 actes, le tout coupé par d'importants entr'actes.

Les Maraudeurs, de M. Georges Tall, a une conclusion très morale en ce sens, que le mari et sa femme se réconcilient et se promettent fidélité, après que l'un et l'autre se sont rencontrés dans une auberge, où il s'étaient rendu chacun avec sa chacune.

Pour garder Jacques, est une comédie où les subtilités abondent. La liaison de Georgette et d'Henri est si ancienne et si bien admise, que le monde les croit mariés, y compris Jacques, le jeune amant, qui, ayant des principes, ne peut accepter pour maîtresse qu'une femme mariée. Ce qui manque gâter les choses, c'est qu'un oncle, laisse en héritage à Henri, cent mille francs, à la condition qu'il ne soit pas marié le jour du décès de son oncle.

Le notaire chargé de faire connaître les clauses de l'héritage, ne veut pas admettre que le couple ne soit pas régulièrement uni. Pensez donc, Georgette et la femme de Maître Clerjos entretiennent des relations mondaines! Enfin, le notaire exige des preuves, et selon lui, la seule manière de prouver qu'ils ne sont pas mariés, c'est... de se marier. Voilà donc qui est décidé. Mais Jacques, à l'annonce de ce projet de mariage, veut rompre, puisque Georgette n'est pas mariée. Et Georgette ne veut pas se résoudre à perdre Jacques.

Il est donc préférable de rester comme on est. Georgette arrive à démontrer à Henri que tout compte fait, accepter l'héritage, ce serait encore « en être de sa poche ».

Cet acte, de M. Paul Cazères, nous a paru bien étudié, et l'interprétation en est agréable.

La petite bouche, de M. Claude Gével, est une œuvre légère, dont le genre quelque peu libertin, comporte des situations et des attitudes assez risquées. Mais l'auteur les traite d'une façon discrète, avec un style clair et fin. L'impression que nous gardons est celle d'un élégant badinage, où les caractères, si différents, restent par leur franchise et leur gaîté, parfaitement naturels et sympathiques.

M. Tarride y est parfait d'attitudes et de langage. Sa femme est gentiment représentée par Mlle Madeleine Carlier. M. Georges Flateau Mlle Germaine Rouver, M. Delson, sont à louer.

M. C.

Théâtre du Vieux-Colombier. — *Les frères Karamazon*, drame en cinq actes, par Jacques Copeau et Jean Croué, d'après Dostoïevsky.

Cette pièce, qui fit la saison dernière une brillante carrière au Théâtre des Arts, a retrouvé ici un éclatant succès. C'est le tragique tableau d'une famille russe perdue par l'inconduite de son chef; et tout autour le rayonnement funeste des vices du riche sur les misérables. Un art poignant de laisser entrevoir, sous la déformation des caractères, le fond meilleur de l'âme, le sens du détail de mœurs significatif, un mouvement scénique irrésistible donnent à cette adaptation, qui eût semblé presque impossible, du célèbre roman de Dostoïevsky, un intérêt supérieur. L'interprétation, malgré peut-être quelques traits un peu chargés, est remarquable. MM. Jacques Copeau, Dullin, (Ully, Armand Tallier, Louis Jouvey; Mmes Blanche Albane et Valentine Tessier ont conquis tous les suffrages. Ajoutons les noms de MM. Bourrin et Bouquet excellents dans de petits rôles.

La Presse et les Femmes

— Dans la *Tribune républicaine*, quotidien de la Loire, numéro du 9 mars 1914, une *Tribune féministe* est ouverte par les soins du camarade Soulier, ouvrier syndiqué typographe, à Saint-Etienne.

M. Soulier assistait dernièrement à Vienne à la réunion de la F. F. S. E., dont il parle en ces termes : « Nous avons constaté avec étonnement la largeur d'esprit qui animait ces déléguées, venues d'un peu partout; appartenant à des groupes de nuances différentes, mais reconnaissant que dans la lutte générale, la cohésion de toutes les forces éparses est nécessaire autant qu'utile, elles n'hésitent pas à s'unir les unes aux autres, formant ainsi un bloc solide capable d'affronter la lutte pour l'émancipation commune. »

Une des conséquences, et non des moindres de l'affaire Couriau aura été de nous faire trouver *des amis* chez les typos (à toi, Mammale!). Il y en avait trois, — et un quatrième s'était fait excuser. — à Vienne, ainsi qu'une ouvrière typote.

Nous suivrons avec intérêt la tribune du camarade Soulier.

— *La correspondance de la Ligue de l'enseignement* (15 mars) donne un bref article de M. Paul Strauss qui résume l'intéressante conférence faite à un des lundis de la Ligue par l'éminent sénateur philanthrope sur « la Femme sociale ». M. Strauss termine ainsi :

— Nous avons à solliciter les femmes de tous les côtés, pour l'éducation puéricole et ménagère, pour l'assainissement des logis, pour la protection des mères et des nourrissons, pour la visite des pauvres et des malades, pour la propagande morale, pour la lutte contre la tuberculose et l'alcoolisme, pour toutes les œuvres de relèvement et de salut. C'est toute une éducation sociale à poursuivre, à laquelle collaborent la Ligue de l'Enseignement, nos sociétés d'éducation populaire, les Jeunesses républicaines, l'Union démocratique pour l'action sociale, de nombreuses associations de solidarité, et les républicains ne sauraient attacher trop d'importance à cet avènement de la femme sociale faite pour préparer une humanité meilleure et une République plus fraternelle.

— *Les documents du progrès* (mars) publient un article de Mlle Clotilde Misme sur « Le Progrès des Arts » et la part que prit à ce progrès le regretté Roger Marx.

V. P. F.

UN CONSEIL

Adressez-vous à nos

Maisons recommandées

et, vous serez traitées mieux que partout ailleurs, en vous présentant sous les auspices de

La Française

Voir à la 4^e^ page nos

Maisons Recommandées

Expositions ouvertes

Musée des Arts décoratifs, Salon des Artistes décorateurs.

Musée Galliéra, 13^e^ exposition d'art appliqué.

Au Champ de Mars, près l'Ecole Militaire, 30^e^ Salon des Artistes Indépendants jusqu'au 30 avril.

Galerie Allard, 20, rue des Capucines, exposition de M. Georges-Bergès, jusqu'au 28 mars.

Galerie Chaine et Simonson, 19, rue Caumartin, exposition de MM. Barillot, Gilbert, Petitjean, Braquaval, jusqu'au 24 mars.

Galerie Bernheim, 25, boulevard de la Madeleine, exposition de M. Archinard, jusqu'au 28 mars.

Galerie Devambez, 43, boulevard Malesherbes, exposition de M. André Devambez, jusqu'au 28 mars.

Galerie Druet, 20, rue Royale, exposition de M. Pierre Laprade, jusqu'au 4 avril.

Galerie Manzi, 15, rue de la Ville-l'Evêque, exposition d'artistes décorateurs.

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze, exposition de la Société nouvelle jusqu'au 10 avril, exposition de MM. Michel Cazin, Lefort, Maillaud, Gumery, jusqu'au 31 mars.

Galerie Levesque, 109, faubourg Saint-Honoré, troisième réunion d'un Groupe de Peintres Sculpteurs et Graveurs, jusqu'au 28 mars.

Villa des Arts, 15, rue Hegesippe-Moreau, exposition de M. Paul de Lassence, jusqu'au 22 mars.

YVONNETTE

Parfum exquis

DE

DELETTREZ

Parfumerie du Monde Elégant

15, rue Royale

PARIS

LA PRINCESSE ET LE PORCHER

Comédie-Conte rimée, en 1 Acte et 2 Tableaux

TIRÉE D'UN CONTE D'ANDERSEN

par Jacques TERNI

Nous remercions aujourd'hui notre dévouée et distinguée collaboratrice Mme Mireille de Mongiral de l'utile et intéressante documentation inédite qu'elle a donnée à La Française *sur les femmes auteurs dramatiques, et dont la publication est achevée la semaine dernière.*

Elle s'est volontairement bornée à ne parler que des disparues. Nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur donnant aujourd'hui un exemple de la production dramatique féminine actuelle. Cette charmante fantaisie de Mme Jacques Terni, à qui l'on doit des œuvres plus importantes, a été jouée l'an passé avec beaucoup de succès au Théâtre Réjane.

PERSONNAGES

Le prince Isolin	18 ans
Le Page Odet	18 ans
L'Empereur	50 ans
Le Ministre Bigarn	30 ans
Un porcher	15 ans
La Princesse Perlette	17 ans
Blandine	18 ans
Dame Ortrude	35 ans
Elsa	17 ans

Gerta, Un garde, Filles d'honneur de la princesse (*facultatifs*).

1^er^ TABLEAU

Au temps jadis. Un coin de parc somptueux, aboutissant à la prairie où se trouvent les étables de l'Empereur.

SCÈNE 1^re^

Isolin, Odet (*Odet porte une cage, un rosier fleuri d'une rose et un coffret*).

Isolin. Tu dis que la princesse et ses dames d'honneur
Vont passer?

Odet. Allant aux bergeries, oui, seigneur. Là bas!

Isolin. C'est bon; nous les attendrons.

Odet. Je dépose
Ici cette cage, et mets ici cette rose...
(*à Isolin*).
Cet instrument?

Isolin (*très ému, distraitement*).
Où tu voudras, en quelque coin.

Odet. C'est sur ce cadeau là que vous comptiez
Vous avez tort. Je le mains?

Isolin. Ce n'est rien!

Odet. Eh! une manivelle
Qui chante seule est chose assez nouvelle!

Isolin. En Germanie, un jour, en flânant, j'achetai
Ceci quelques deniers et n'ose en vérité...

Odet (*montrant alternativement la cage, la rose, l'instrument*).
Cet oiseau, par sa voix, fameux dans tout l'empire,
Ce rosier, qu'une fée enchanta — c'est tout dire —
Seront certes reçus, je n'en saurais douter,
Avec mille transports en tous points mérités,
Mais ce joujou...

Isolin (*dédaigneux*). D'enfant!

Odet. N'est point si méprisable!
Prince, l'esprit des cours est moins profond qu'aimable,
C'est jouet à sa taille.
(*Isolin hausse les épaules, et prend l'oiseau sur son poing*).

Isolin. O tout petit oiseau,
Qu'un rayon fit éclore un jour sur un roseau,
Où te cueillit ma main d'écolier en maraude,
Tu charmes simplement et ton art est sans fraude,
Tes habits couleur de la terre ne sont ceux
Du Phénix éclatant plus que de l'Oiseau Bleu,
Et tu n'es rien du tout qu'un atôme qui chante
Dans le creux des vieux murs, ou l'ombre d'une sente,
Mais compagnon joyeux et doux,
Tu savais consoler de tout
Avec tes roulades d'artiste,
En son exil un enfant triste,
Et quand j'avais ennuy trop fort
Seul me fut aide et réconfort
Ton langage aux rythmes fragiles
Parmi les durs accents hostiles
Des étrangers... Mon troubadour
Pour lui chanter ma grande amour,
Je donne ta voix à ma mie.

Odet. La princesse sera sans nul doute ravie
Du présent.

Isolin. Je n'ai rien de plus cher.

Odet (*montrant le rosier*). Que ceci?

Isolin. Non point. Mais ce rosier m'est précieux aussi,
Car il est un cadeau de ma bonne marraine
La fée.

Odet. On me conta — légende ou turlutaine —
Qu'il ne fleurit que tous les cinq ans?

Isolin. Oui, vraiment.
Mais regarde sa rose.

Odet. Un éblouissement!

Isolin. Son parfum...

Odet. Une ivresse!

Isolin. Est magique; il inspire
L'idée ingénieuse, à ceux qui le respirent,
Les faisant par l'esprit triompher sans effort
De toute embûche, ruse, ou malice du sort.

Odet. Alors c'est lui sans doute ici qui nous amène?

Isolin. Peut-être... Odet, crois-tu que le cœur de ma reine
Du don de mes trésors sera touché vraiment?

Odet. Bien sûr.

Isolin. Et qu'elle va m'aimer?

Odet. Knormément.

Isolin. C'est que je ne sais plus trop, moi, ce qu'il faut faire
A la cour pour que...
Elle a surtout renom d'originalité, femmes.
Cherche l'exception, fuit la banalité
Du rouet à filer, du livre où l'on s'applique,
Et chérissant le neuf, préfère l'excentrique.
Bref, je vous donne un bon conseil :
Pour ne pas être tout pareil
Au coussin que son soulier foule,
Et comme un chiffon bourre et roule
Ne vous mettez pas sous ses pieds.
Beau prince Isolin, n'oubliez
Que si d'empereur elle est fille,
Vous êtes de même famille,
Puisque votre père est un roi.
Et puis, monseigneur, croyez-moi,
Avec de l'expérience
On apprend à faire semblance
Pour être aimé de n'aimer pas.

Isolin, (*à la fenêtre*). Tais-toi, c'est elle, Odet!

Odet (*de même*). Qui s'en vient pas à pas,
Au milieu d'un bouquet de gentes demoiselles,
Eh! de coquets minois!

Isolin. Odet... elle est trop belle!...
Allons-nous en!

Odet. Encor?

Isolin. Page, regarde-moi,
Je tremble.

Odet. Et vos cadeaux?

Isolin. Une autre fois!
Qu'on se cache!... Et guettons un moment favorable.
Montrant un buisson. Tiens ici.
Odet, *reprenant cage, rosier, boîte.*
Remportons tout ça (*ils sortent*).

(*A suivre.*)

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison BIGNON-PARIANI. — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour **Nourrices**
Bière de **Table**
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

BOULANGERIE DE LUXE

Boulangerie de luxe. — Maison ROBERT DURAND, 3, rue de la Michodière, (Paris). — Téléph : 229-80.
BISCOTTES du HELDER
SI vous aimez l'inédit,
vous êtes gourmet,
vous avez des invités.
Demander les Marocains, à la crème Algésiras Nouveau et délicieux dessert.
Pour Paris, à partir de 2 boîtes : 3 fr. 60.
Pour la province, pour 6 boîtes, franco contre mandat de 12 fr. 50.

HORS-D'ŒUVRES

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Cafés — Thés — Maté.
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

LINGERIE (EN GROS)

Commission. Exportation, chemises, pantalons, soutiens-gorge, cache-corsets, cols et parures, jabots, rabats, fantaisies pour dames. Haute Nouveauté.
JEANNE BOYER, 55, Rue Montmartre. — Vente au détail aux lectrices de *La Française*.

INSTITUTIONS

Pensionnat de Mlle BOULLIER, Institution Sévigné. — Pension, demi-pension, externat.
Bonne éducation. — Préparation consciencieuse au certificat d'études, au brevet élémentaire, au brevet supérieur et au baccalauréat. Nombreux succès à tous les examens. Enseignement ménager. Cours de sténographie. Saine exposition, grand jardin. Très bon air. — Prix modérés.

UN BON HOTEL MOYEN A NICE

Nous recommandons tout particulièrement l'Hôtel Suisse, situé boulevard du Midi, au bord de la mer, et pourvu d'un beau jardin au flanc de la colline. La table est excellente, la tenue de la maison parfaite. — On peut s'y présenter ou écrire de la part de *La Française*.

N'ATTENDEZ PAS
QUE LE CLIENT
VIENNE A VOUS
ALLEZ A LUI
PAR LA
PUBLICITÉ

La gérante : JANE MISME.

PARIS — IMP. CH. SCHLAEBER, 237, RUE SAINT-HONORÉ
ANDRÉ TOURNON, SUCCr

OFFRES ET DEMANDES DIVERSES

Nous prions les personnes qui nous écrivent au sujet de nos annonces, d'envoyer un timbre pour la réponse.

Prière pour les annonces qui portent : s'adresser à « La Française », d'indiquer le numéro sur l'enveloppe.

Et nous demandons instamment qu'on nous envoie toujours les annonces toutes rédigées, en double exemplaire (n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

Leçons de chant, piano, solfège, anglais, allemand, par professeur dame expérimentée.
S'adresser à *La Française*. 995

A louer chambres meublées, vue magnifique, cure d'air, Suresnes.
Mme Verger, 54, route stratégique. — Téléph.

A LOUER rez-de-chaussée meublé se composant de : anti-chambre, chambre à coucher, salle de bains, W. C., penderie gaz, électricité, chauffage à vapeur. Prix : 200 francs par mois. S'adresser au concierge, 45, rue Ponceelet.

BONNE PENSION S'adresser Mme Darbelle, Villa Jusiane, avenue Germaine, Nice, Mont-Boron (Alpes-Maritimes, France). Le plus joli coin des environs de Nice. Vue unique. Mer et forêt de pins; grands balcons. Cure d'air, situation plein midi. Jouissance d'une jolie terrasse et d'un jardinet. — Eclairage à l'électricité, sonnerie électrique, gaz, eau pure. — Prix de la pension : 6 à 9 fr. par jour.

MASSAGE par une personne expérimentée. Recommandée par *La Française*.
S'adresser 34, rue Raynouard, Paris (XVIe).

On demande pour propriété près Paris, chez dame seule, deux domestiques, soit sœurs, soit mère et fille.
S'adresser à *La Française*. 990

Mme Delafoix, 14, rue du Bouquet-de-Longchamp (XVIe), professeur diplômée de modes et de fleurs faites à la main, demande leçons particulières et cours. 992

A LOUER à Chaumes-en-Brie (S.-et-M.) (agréable petite ville de 2.000 habit., sur l'Yères, à 1 h. de Paris, ch. de fer de l'Est ou ch. de fer de Vincennes. Gare, poste, télégr., téléph., tous approvisionnements; dans une belle, saine et intéressante contrée boisée).

1° **1 pavillon meublé** (2 pièces parquetées), 1 autre petit bâtiment (1 pièce), greniers, cab. d'ais. avec jardin, clos de murs, de 1.356 mètres carrés (arbres fruitiers, berceaux de verdure, etc.) 300 fr. par an.

2° **rez-de-chaussée meublé** (3 pièces, 1 gr, cabin., cuisine, w.-c., cave, bûcher, buanderie, eau dans la cuisine et dans la cour, électricité; petit jardin). 300 fr. par an.

3° **1 chambre meublée et un cabinet** au rez-de-chaussée, avec 1 grenier. 45 fr. par trim.

S'adresser à Paris : à Mme Genlis, propriétaire, 28, rue Vauquelin.
Ou à Chaumes-en-Brie : à Me Martin, notaire, à M. Langlois, menuisier, rue de Paris.

Préparation des Jeunes Filles
à tous les Baccalauréats
COURS & INTERNAT
Cours par Correspondance
INSTITUT FRANKLIN, 37, Bd St-Michel

UNE REVOLUTION DANS LE CINEMA. — Cette semaine, première de *L'Histoire d'un Pierrot*, au Palace-Cirque de Paris. Ce film extraordinaire, fidèle reproduction de la pantomime musicale du célèbre Mario Costa, est en effet la dernière production de la grande marque « Italica-Ars » dont la renommée artistique est mondiale.

DEMANDES D'EXEMPLAIRES

Les demandes d'exemplaires doivent toujours être accompagnées de leur montant en timbres-poste français ou *internationaux*, ou mandat-carte à raison de 0 fr. 10 l'exemplaire pour la France et 0 fr. 15 pour l'étranger, pour les numéros parus en 1914.

Les numéros des années précédentes seront envoyés recommandés contre 1 franc l'exemplaire, pour la France, et 1 fr. 25 pour l'étranger.

Nous servirons, aux prix habituels, ces abonnements partant du 1er octobre 1913, si demande nous en est faite avant fin juin 1914.

"LA FRANÇAISE"

SE VEND AU NUMÉRO

A Angoulême : Kiosque St-Pierre, près de la Cathédrale.
Kiosque du Champ-de-Mars, rue de Périgueux.
A Lyon : Kiosque Tolozan.
Kiosque angle r. Pizay et r. de la République, côté Saône.
Chez Mme Doublier, 72, rue Garibaldi.
A Montpellier : chez M. Cellier, 12, Boulevard Victor-Hugo.
A Valence : M. Seigneuret.
A Villefranche (Rhône) : chez Mme Mertz, libraire, 90, rue Nationale.

Les *Thés Kitai* sont certifiés d'origine.
Les *Thés Kitai* bus chez Paillard, Potel et Chabot, Ritz, etc., sont uniques.
Thés Kitai depuis 4 et 5 francs la livre.
Thés Kitai, 54, rue de Chateaudun, Paris.
Par faveur spéciale, il sera fait 5 0/0 sur les thés, à partir de 5 francs, pour les abonnés de *La Française*.

La meilleure des machines à coudre est la célèbre
NEW-HOME
surnommée à juste titre
LA REINE DES MACHINES A COUDRE
HORS CONCOURS
PARIS 1900
Nouvelles Machines à coudre américaines rotatives, oscillantes centrales.

Les plus simples
Les plus robustes
DES AGENTS SÉRIEUX sont demandés dans toutes les régions où il y en a pas déjà.
Ecrire : A. ROGALLE et Cie
123 Rue de Reuilly — PARIS

La Caféolette Louis Forest
Qui a fait renaître le Délectable
CAFÉ au LAIT à l'ANCIENNE
Se trouve au Printemps, au Bon Marché, etc.
Elle donne son plein effet avec le Café Cristal Corcellet
18 Avenue de l'Opéra PARIS

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Fêtes de Pâques à Rome

Billets d'aller et retour spéciaux, à prix très réduits, délivrés du 29 mars au 13 avril 1914, au départ de toutes les gares du réseau.

Validité des billets : 30 jours (dimanches et fêtes compris) avec faculté de prolongation d'une période unique de 15 jours, moyennant supplément.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M., trois arrêts au choix en Italie, tant à l'aller qu'au retour.

Délivrance des billets à première demande par la gare de Paris aux prix ci-après :

Paris à Rome
viâ Dijon, Bourg, Modane :
1re classe : 179 fr. 50
2e classe : 124 fr. 55
3e classe : 81 fr. 60

Vallée du Rhône (Monuments antiques)

Le touriste, dont l'itinéraire du voyage comprend la traversée de la Vallée du Rhône, ne doit pas manquer de s'arrêter pour visiter les monuments antiques.

Un arrêt est obligatoire à Avignon ou à Arles pour faire l'Excursion des Baux par Saint Rémy, les Baux, Montmajour.

Le service quotidien de correspondance P.-L.-M., par cars automobiles qui fonctionnera cette année, du 15 mars au 1er juin, entre Avignon et Arles, permet de faire cette merveilleuse excursion dans les meilleures conditions de confort et de rapidité.

En voici l'horaire :

Avignon . . départ 7 h. 30
Arles. . . . arrivée 12 h.
Arles. . . . départ 14 h.
Avignon . . arrivée 18 h. 30.

Prix, dans chaque sens 15 fr. par personne.

Excursions organisées avec le concours de l'Agence « Les Voyages pratiques ».

1° Train spécial à marche rapide les 9 et 10 avril, permettant la visite de Lausanne et du Lac de Genève. Prix (tous frais compris) : 1re cl., 60 fr. ; 2e cl., 50 fr. ; 3e cl., 37 fr. 50.

2° Excursion de trois semaines en Italie, du 13 avril au 4 mai, permettant la visite de la Côte d'Azur. 1re cl. : 655 fr. ; 2e cl. : 565 fr.

3° Voyage d'un mois en Italie, permettant de visiter toutes les villes intéressantes et leurs environs : 1re cl. : 1.035 fr. ; 2e cl. : 935 fr.

4° Visite de la Corse en automobile. 1re cl. : 500 fr.

N. B. — Les prix ci-dessus comprennent : les billets de chemins de fer, le logement, la nourriture, les transports en bateaux, etc., sous la responsabilité de l'Agence.

Pour tous renseignements et adhésions, s'adresser au Bureau des Voyages Pratiques, 5, rue de Rome, à Paris.

TABLEAU DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Nous croyons utile à la propagande d'établir ici en permanence un tableau du féminisme organisé : ainsi chacun de nos numéros pourra être adressé par nos lecteurs et nos lectrices aux personnes qu'elles désirent renseigner. Et de même ceux que nous distribuons en spécimen porteront utilement la preuve que le féminisme n'est point seulement une doctrine mais un mouvement vaste et coordonné.

Nous indiquons exclusivement les sociétés dont le programme et l'esprit concordent avec la doctrine et la méthode d'action rationnelles universellement adoptées par le féminisme international. Il existe deux ou trois autres sociétés dissidentes.

FEDERATIONS INTERNATIONALES

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

Vaste groupement composé des Conseils nationaux des femmes de vingt-cinq pays. Fondé à Washington (Etats-Unis Amérique) en 1888. A pour but d'établir une communication constante entre les Associations de femmes de tous les pays et de leur fournir les occasions de se rencontrer et de délibérer sur les questions relatives au bien public et à la famille.

Tient tous les cinq ans un grand congrès général et, entre temps, deux conférences interquinquennales dans une capitale du nouveau ou de l'ancien monde. Esprit de neutralité politique et religieuse.

Présidente : Mme la comtesse d'Aberdeen, femme du vice-roi d'Irlande.

Secrétaire générale : Mrs. Ogilvie Gordon, 1, Rubislaw Terrace, Aberdeen, Ecosse.

ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fédération des Unions nationales pour le suffrage des femmes de vingt-six pays, ayant pour but exclusif l'obtention des droits politiques pour les femmes. Fondée en 1904, à Berlin, sur l'initiative des Américaines. Tient un congrès général tous les deux ans dans une capitale d'Europe ou d'Amérique. Neutralité politique et religieuse. A pour organe mensuel le journal *Jus Suffragii* (abonnement annuel, 4 fr. 25 s'adresser à l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris).

Présidente : Mrs. Chapmann-Catt.

Siège social : 7 Adam Street, Adelphi Londres.

FEDERATIONS FRANÇAISES

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES

Fondé en 1901

A pour but de grouper en une vaste association toutes les sociétés s'occupant du sort de la femme et de l'enfant, et de faciliter leur travail en leur permettant de se mieux connaître et de s'aider mutuellement.

Secrétariat général : 1, avenue Malakoff

Sociétés affiliées. — Assistance par le travail, 7; Bienfaisance, 20; Cercles et foyers, 9; Coopération, 3; Education, 17; Emigration, 1; Féminisme, 9; Pacifisme, 1; Prévoyance, 6; Préservation, 12; Professionnelles, 7; Syndicats ouvriers, 8; Tempérance, 2. Total : 102.

Comité exécutif. — Présidente d'honneur : Mme Isabelle Bogelot. — Présidente : Mme Jules Siegfried. — Vice-Présidentes : Mlle Marie Bonnevial, Mme de Montaut, Alphen-Salvador, Gounouilhou. — Secrétaire générale : Mme Avril de Sainte-Croix. — Secrétaires : Mme Pichon-Landry, Brochard. — Membres du Comité : Marc Maria Vérone, Desprès, Ferdinand Dreyfus, Dr Edward Pillet, Fiévet, Jardin, Lucile Morin, Péronneau, Pégard, Edouard Petit, Siegfried de Coppel, de Sainte-Affrique, Paul de Schlumberger, Mme Duchêne.

Sections. — 1° Section d'Assistance : Présidente, Mme Eugénie Weil, 43, rue Blanche.

2° Section d'Hygiène : Présidente, Mme Alphen-Salvador, 9, rue Le Tasse.

3° Section d'Education : Présidente, Mme Kergomard.

4° Section de Législation : Présidente, Mme Pichon-Landry, 68, rue d'Assas.

5° Section du Travail. — Présidente, Mme Duchêne, 10, quai Debilly.

6° Section du Suffrage : Présidente, Mlle Marie Bonevial, 127, avenue de Clichy.

7° Section des sciences, lettres et arts : Présidente, Mme Cruppi, 80, rue de l'Université.

8° Section de la Paix : Présidente, Mlle Toussaint.

Branches départementales. — Gironde : Mme Gounouilhou.
Indre-et-Loire : Mme Alphen-Salvador.
Seine-Inférieure : Le Havre : Mlle Jardin.
Rouen : Mlle Maillard.
Bulletin trimestriel : *L'Action féminine*.

ASSOCIATIONS PARISIENNES

LIGUE FRANÇAISE POUR LE DROIT DES FEMMES

Siège social : 127, avenue de Clichy.

Fondation : Fondée en 1882 par Léon Richer.

But : Revendication des droits de la femme et défense de ses intérêts.

Réunions : Le 4e mercredi de chaque mois, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.

Cotisations : Membres adhérents : 6 fr. par an; membres titulaires : 10 fr. par an; membres perpétuels : versement unique de 100 fr.

Présidente : Mlle Marie Bonnevial; vice-présidentes : Mmes Berton et Edwards Pilliet; vice-présidents : MM. Nattan-Larrier et Lhermitte; secrétaire générale : Mme Maria Vérone; secrétaire : M. Moufflet; trésorière : Mlle Tarbouriech.

La Ligue publie une revue mensuelle, *Le Droit des femmes*, dont le service est fait gratuitement à tous les membres.

L'ÉGALITÉ

Adresse : 13, rue de Paris, Asnières (Seine).

Présidente : Mme Vincent, présidente d'honneur de l'Union française pour le Suffrage des Femmes.

Date de fondation : 1888.

But : Egalité des deux sexes devant la loi. Bibliothèque féministe, Archives féministes, Collections de documents pour servir à l'histoire du féminisme. Réunions : 13, rue de Paris, Asnières.

GROUPE FRANÇAIS D'ETUDES FÉMINISTES ET DES DROITS CIVILS DES FEMMES

Fondé en 1898 a acquis la capacité jurisprudique en 1904.

Présidente, Mme Oddo Deflou.

Siège social, 55, rue de Seine, Paris, VIe.

But. — Etude et amélioration de la condition légale de la femme.

Pour établir des relations avec le Groupe, il suffit d'en exprimer le désir. On recevra, sans contracter de ce chef aucune espèce d'obligation, des invitations aux réunions et aux conférences et de plus, gratuitement, un prospectus détaillé.

LIGUE D'ÉLECTEURS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fondée en 1911, affiliée à la Ligue Internationale d'hommes pour le suffrage des femmes.

A pour but : 1° de grouper les hommes estimant que le suffrage doit être accordé aux femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes; 2° de poursuivre la réalisation de cette réforme par une action de propagande. Cotisation annuelle d'au moins 3 francs, donnant droit au Bulletin trimestriel. Président : M. Ferdinand Buisson, député; Vice-présidents : MM. Louis Marin, député, Léon Brunschwicg, maître de conférence de philosophie à la Sorbonne; Albert Chenevier; secrétaire général : M. J. du Breuil de St-Germain; rédacteur du bulletin : M. Raoul Rebour; trésorier : M. Paul Katz.

Secrétariat, 33, rue de Miromesnil. Rédaction du bulletin, 55, rue de Strasbourg, Courbevoie. Trésorerie, 60, av. du Bois-de-Boulogne.

Bulletin trimestriel, abonnement : 3 francs. Sur demande, numéro spécimen gratuit.

ASSOCIATIONS PARISIENNES

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Siège social, 77, rue Blanche.

L'Union fraternelle des Femmes, fondée en 1901 par Mme Marbel, et présidée depuis 1908 par Mme Amélie Hammer, a pour but :

1° D'intéresser les femmes à toutes les questions qui les concernent et de leur faciliter l'étude de ces questions à l'aide de conférences, livres, journaux, documents et communications de toute nature;

2° De travailler, en outre, à l'amélioration du sort de la femme et de favoriser l'évolution féminine par les moyens qui lui paraîtront les plus efficaces.

La Société est administrée par un Bureau composé des 12 membres suivants : présidente d'honneur fondatrice : Mme Marbel; présidentes d'honneur : Mmes Isabelle Bogelot, Desparmets-Ruello, Claire Galichon; présidente : Mme Amélie Hammer; vice-présidentes : Mmes Héra Mirtel, Nelly Roussel, Alice Mollard; secrétaire générale : Mlle Hellé; secrétaire : Mme Cremnitz; secrétaire-adjointe : Mme Le Verrier; trésorière : Mme Froger-Doudement.

CONGRÈS PERMANENT DU FÉMINISME INTERNATIONAL

Fondé en 1908, ce Congrès a pour but de servir de lien entre les féministes de tous les pays de passage à Paris. Il est une tribune libre ouverte à toutes les initiatives qui peuvent être utiles à la cause du progrès du féminisme. Il fait connaître les œuvres, les institutions et les manifestations de l'activité féminine mondiale, sans distinction des nationalités et des races.

Les Sociétés féministes, les rédactions de journaux féminins, les auteurs des livres et brochures concernant la question féministe, sont priés d'adresser leurs statuts, journaux, revues, photographies, résultats d'enquêtes, à la Secrétaire générale, Mme Orka, 36, rue de Penthièvre, à Paris. Une exposition de ces documents aura lieu à Paris.

Le Congrès est affilié à « l'Union française pour le Suffrage des Femmes » et à la « Ligue d'électeurs ».

Présidente : Mme Marya Chéliga, 22, rue Saint Ferdinand.

Vice-Présidente : Mme Jane Misme, directrice de *la Française*, 64, rue de Richelieu.

Comité : Mmes Bowman-Wells, Fagan, Fraenkel, Frappier, Nini Kohnberger, Markovitch, Pissargewsky, Seidler, Watewska, Xenopol. — Trésorière : Mme R. Herzenstein, 10, rue d'Erlanger.

ASSOCIATIONS REGIONALES FRANÇAISES

Outre les branches du Conseil national et les groupes de l'U. F. S. F. il existe en province quelques sociétés locales dont la principale la **Fédération féministe primaire** fondée en 1909, formée de groupes féministes universitaires départementaux, ouverts à tous les membres de l'enseignement public; Secrétaire : Mme Jeanne Néo, 80, rue Chaptal, à Levallois-Perret.

Bulletin corporatif : *L'Action féministe*.

SOCIETES ETRANGÈRES

Vingt-cinq pays des cinq parties du monde possèdent actuellement un Conseil national et une Union pour le suffrage affiliés au Conseil International et à l'Alliance Internationale.

La plupart d'entre eux comptent des Sociétés de propagande diverses, souvent très importantes. Il nous est impossible d'établir ici la liste de ces œuvres dont le total des membres se chiffre par millions. On peut se procurer des indications les concernant au Secrétariat des deux grandes Fédérations internationales mentionnées en tête de ce tableau.

SERVICE DE LIBRAIRIE

Publications en vente à "La Française"

Expédition franco en France à partir de 1 fr. 50. Pour les brochures demandées séparément joindre 0 fr. 05 de port, et 0 fr. 15 si on désire qu'elles soient envoyées recommandées. *Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande.*

Ouvrages de propagande et de Doctrine féministe

Problème et préjugé de sexe, par Jean Finot. Etude unique et magistrale sur la question de l'égalité des sexes (5 fr. franco à *La Française*).

Le Couple futur, par Jules Bois (3 fr. 50). Belle étude morale des conditions du bonheur dans le mariage.

Le Catéchisme féministe par J. J. Renaud. Exposé par demandes et réponses des points les plus controversés de la doctrine. (1 fr. 50 pris à *La Française*; 2 fr. 50 en librairie).

Le Féminisme, par Mme Avril de Sainte-Croix, historique abrégé du mouvement féministe. (2 fr. 50).

Le droit des Femmes, par Marguerite Martin argumentation très ferme et remarquablement intelligente et mesurée sur toute la question féminine. (2 francs).

La Femme dans les organisations ouvrières, par M. L. Compain, liste et histoire abrégée des groupements féministes et de la part prise par les femmes dans le mouvement syndicaliste. (2 francs).

La Femme en Roumanie, par Alexandre Stourdza, étude sur la situation de la femme roumaine, précédée d'un aperçu général sur le féminisme, et sur son organisation en France.

Le Suffrage des Femmes dans tous les pays, par Alice Zimmern, traduit en Français par l'U. F. S. F. (2 francs).

Ere réhabilitée, par Claire Galichon (3 fr. 50). Exposé philosophique de la question féministe.

Amour et Maternité, par Claire Galichon. Vues très personnelles et très généreuses, sur la morale courante concernant ces questions.

Ces deux derniers ouvrages sont cependant parfois en désaccord avec la doctrine du mouvement international organisé.

Les Femmes écrivains d'aujourd'hui (Suède) par Louise Cruppi (4 francs).

Pour la femme, études féministes par l'abbé Naudet (3 fr. 50).

Le sujet de cet ouvrage, conçu au point de vue catholique, est cependant traité dans un parfait esprit d'impartialité et de justice.

Les Carrières de la jeune fille, par Paul Bastien (3 fr. 50).

Comment caser nos filles, par André Caron (2 francs).

Livre des candidats et candidates aux emplois administratifs (1 fr. 50).

Brochures de propagande, de doctrine ou de documentation

Bulletin de l'U. F. S. F. : année 1911, 0 fr. 25; année 1912, 0 fr. 50.

Conférence sur le Suffrage des Femmes par Mme Robert Mirabaud (0 fr. 20).

Les résultats du Vote des Femmes, par Mme Le Verrier (0 fr. 20).

Masculin et Féminin, conférence par Wilfred Monod (0 fr. 10).

Le Suffrage des femmes en France, par l'U. F. S. F. (0 fr. 10).

L'Action sociale des Femmes, par Mme L. M. Compain (0 fr. 30).

Le Féminisme, ses origines et son avenir, par Auguste Fabre, offert pour la propagande à 0 fr. 30.

En feuilletant les catalogues, par Mme M. L. Compain, aperçus sur les conditions du travail à domicile. (0 fr. 30).

Les Conséquences du travail de la Femme, par L. Compain (0 fr. 20).

La Charte de la Femme, par Jean Finot, suivie d'une enquête sur le suffrage des Femmes (0 fr. 50).

Pour le Suffrage des Femmes par Jane Misme (0 fr. 25).

L'Alliance internationale et l'Union Française pour le Suffrage des femmes (0 fr. 10).

Aux jeunes ouvrières, conseils d'une mère, par Mme Paul de Schlumberger (0 fr. 20), chez Fischbacher ou à *La Française*.

L'Alcoolisme et le Vote des femmes, par Mlle Levray (0 fr. 20).

De l'intérêt qu'ont les hommes au Suffrage des femmes, par Jean du Breuil de Saint-Germain (0 fr. 10).

Extraits de Stuart Mill et de Condorcet (0 fr. 10).

Les Idées de Mrs. Olive Schreiner sur la Femme et le Travail, par Mme de Schlumberger (0 fr. 20).

Griffes, monologues, de Mme Paule Leclerc : 10 monologues, 1 fr.; 1 monologue, 0 fr. 20.

Féminisme et Pédologie, par G. Persigout (0 fr. 40).

Ouvrages d'intérêt social

L'Art Social, par Roger Marx (3 fr. 50).

La lutte antituberculeuse par le dispensaire, par J. Meynadier (0 fr. 60).

Romans d'esprit féministe

Tu es femme..., par Harlor (3 fr. 50).

Marthe Brieux, par Emilie Arnal. (3 fr. 50).

La Vie tragique de Geneviève, par Louise Compain (3 fr. 50).

Le Miroir aux Alouettes, par J. de Mestral Combremont. (3 fr. 50).

Modeste Automne, par Marguerite Baulu.

Leur proie, par Héra Mirtel (3 fr. 50).

La Fille de son père, par Marie Howland, offert pour la propagande à 0 fr. 75.

Rêves, par Olive Schreiner, traduit par Mme Robert Mirabaud (15 fr.).

Inéxitable réparation, par Mme Jong van Beek en Donk (3 fr. 50).

Livres pour enfants

Histoire d'une petite fille d'il y a cent ans, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié, doré sur tranches (7 fr. 25).

La Petite Marquise, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié doré sur tranches. (7.25).

La Petite Impératrice, par Mme Cremnitz (Parrhisia); livres d'étrennes. (Juven). 8 fr. Illustrations de Léonce Buret.

Bibliothèque Fémina

Pour bien tenir sa maison,
Pour bien s'habiller,
Pour bien connaître les usages mondains,
Pour bien élever ses enfants,
Pour bien faire du sport,
Pour bien travailler chez soi,
Pour bien s'initier aux arts,
Pour bien connaître ses droits,
et surtout Pour bien gagner sa vie,
qui contient de très sérieux renseignements.
Prix : 3 francs franco, broché; 6 francs reliés. Les demander à *La Française*.

CARTES POSTALES

Le féminisme en images

Nous disposons actuellement de huit des dessins de Mlle Suzanne de Callias publiés dans le journal et édités en cartes postales. Ce sont :

1. La porteuse de pain.
2. Le Don Juan.
3. Cochères.
4. L'électeur.
5. Les reines.
6. Les lois protectrices (paternité naturelle).
7. Le cabaret.
8. Les trois buveurs.

Prix franco :
Les dix : 0 fr. 50.
Le cent : 3 francs.
Nous composons les envois d'un ou de plusieurs modèles selon les demandes.